

6.

L'ÉCONOMIE



Les comptes nationaux

La production économique

La consommation et les dépenses

Le revenu des facteurs de production

Les finances publiques

Les taux de change et les taux d'intérêt

La balance des paiements

Le compte des transactions courantes

Les investissements directs étrangers

Les prix et les salaires

Les salaires et le coût de la main-d'œuvre

Les prix à la consommation

Les parités de pouvoir d'achat



L'économie	149
Les comptes nationaux	151
La production économique	151
La consommation et les dépenses	158
Le revenu des facteurs de production	160
Les finances publiques	162
Les taux de change et les taux d'intérêt	165
La balance des paiements	170
Le compte des transactions courantes	170
Les investissements directs étrangers	175
Les prix et les salaires	180
Les salaires et le coût de la main-d'œuvre	180
Les prix à la consommation	187
Les parités de pouvoir d'achat	189

6. L'ÉCONOMIE

Le progrès économique et social et l'amélioration constante des conditions de vie et de travail sont des objectifs fondamentaux pour l'Union européenne. L'expérience des cinq dernières années montre que l'intégration économique (la suppression des obstacles à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes) offre à l'Europe de plus grandes chances de créer des emplois et d'encourager la croissance économique. Des nombreux progrès ont été accomplis: l'union douanière, puis le marché unique et, plus récemment, l'union économique et monétaire (UEM).

Le marché unique a été considéré comme un catalyseur à l'origine de la libération d'une grande partie du potentiel

économique de l'Europe. Sur la période de 10 ans comprise entre 1992 et 2002, on estime que le marché unique a permis d'ajouter 1,8 point de pourcentage à la croissance du produit intérieur brut de l'Union européenne dans son ensemble, générant près de 900 000 millions d'euros de richesses supplémentaires, selon un rapport de la Commission européenne⁽³⁴⁾.

⁽³⁴⁾ «Opter pour la croissance: Connaissance, innovation et emploi dans une société fondée sur la cohésion» Rapport au Conseil européen de printemps du 21 mars 2003 sur la stratégie pour le renouveau économique social et environnemental, (COM(2003) 5), p. 16 (disponible sur http://ec.europa.eu/growthandjobs/pdf/5b_en.pdf).

Eurostat dispose d'un large éventail de données économiques, notamment sur:

- le produit intérieur brut (PIB);
- la production économique ventilée par secteurs économiques;
- les dépenses de consommation finale;
- la formation brute de capital fixe (investissement);
- la rémunération des salariés;
- l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte;
- les impôts sur la production et les importations, le revenu et le patrimoine;
- le revenu disponible et l'épargne nette;
- la capacité/le besoin de financement net de l'économie;
- l'excédent/le déficit et la dette publics;
- les prestations sociales (autres que les transferts sociaux en nature);
- les transactions internationales de marchandises, de services et de revenus;
- les flux et les stocks d'investissement directs (entrants et sortants);
- les salaires minimaux;
- les salaires bruts;
- les taux de change;
- les taux d'intérêt;
- les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH);
- la stabilité des prix et la convergence des prix.



6

Certains domaines restent toutefois cantonnés à l'intérieur des barrières nationales, comme c'est le cas pour certaines prestations de service. Au début de l'année 2004, la Commission européenne a proposé une directive afin de créer un véritable marché intérieur des services: après avoir été votée en première lecture au Parlement européen et discutée au Conseil, cette proposition a été modifiée par la Commission européenne en avril 2006⁽³⁵⁾. La proposition exige des États membres qu'ils réduisent les contraintes administratives et les formalités actuellement susceptibles de constituer un obstacle pour les entreprises souhaitant proposer leurs services au-delà de leurs frontières ou s'installer dans d'autres États membres. Suivant les amendements du Parlement européen, la proposition modifiée de la Commission européenne n'affecte pas le droit du travail et n'aborde pas le détachement des travailleurs. Au moment de la rédaction du présent document, la proposition ne comprend pas:

- les activités déjà couvertes par une législation sectorielle spécifique (comme les transports, les télécommunications et les services financiers);
- les activités liées à l'exercice de l'autorité publique (notamment une partie du travail des notaires), les agences de travail temporaire et les services de sécurité;
- les prestations de santé et les services sociaux (par exemple le logement social, l'assistance à l'enfance et le soutien aux familles et aux personnes en difficulté);
- certaines activités de divertissement (par exemple, les jeux de hasard (loteries et jeux d'argent) et les services audiovisuels).

⁽³⁵⁾ COM(2006) 160.

En tant que telle, la portée de la directive proposée reste très large et couvre tout ou partie des activités suivantes:

- certains services d'intérêt économique général tels que la distribution d'eau et le traitement des déchets;
- la construction;
- le commerce de distribution;
- les hôtels et les restaurants;
- les agences de voyages;
- les services postaux;
- les services aux entreprises tels que les services informatiques, les services juridiques, comptables et de gestion, les services d'architecture et de contrôle technique, de publicité ou de recrutement de personnel;
- l'immobilier, la location et la recherche-développement;
- d'autres activités de divertissement (telles que les services de loisirs, les centres sportifs et les parcs d'attractions, et, par exemple, des activités comme l'organisation de salons commerciaux).

L'objectif de la proposition est de mettre sur pied un véritable marché intérieur des services en supprimant les obstacles juridiques et administratifs au développement des activités de services entre les États membres, facilitant ainsi la prestation et l'utilisation de services transfrontaliers dans l'UE. Au moment de la rédaction du présent document, cette directive devrait être adoptée prochainement.

L'unité la plus fréquemment utilisée pour la mesure de la taille globale d'une économie est le produit intérieur brut (PIB). Il correspond à la valeur monétaire totale de l'ensemble de l'activité de production dans une zone géographique donnée. Le PIB aux prix du marché représente le résultat final de l'activité de production de l'ensemble des unités productrices dans une zone donnée (par exemple, un territoire national), que les unités soient détenues par des ressortissants ou des étrangers résidents dans cette zone. Le PIB, et en particulier le PIB par habitant, est l'un des principaux indicateurs utilisés pour l'analyse économique ainsi que pour les comparaisons dans l'espace et/ou dans le temps. Le PIB peut être défini et calculé de trois manières:

- l'optique de la «production» — égal à la somme de la valeur ajoutée brute des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activités plus les impôts nets des subventions sur les produits;
- l'optique des «dépenses» — égal à la somme des emplois finaux de biens et de services par les unités économiques résidentes (consommation finale et formation brute de capital fixe) plus les exportations nettes des importations de biens et de services;
- l'optique du «revenu» — égal à la somme de la rémunération des salariés, des impôts nets sur la production et les importations, de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte.

LES COMPTES NATIONAUX — LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE

Cette première partie présente les informations relatives au PIB dans l'optique de la production. La valeur ajoutée brute est définie comme la valeur de tous les biens et services nouvellement produits moins la valeur de tous les biens et services consommés dans leur création. La dépréciation des actifs fixes n'est pas prise en compte. La valeur ajoutée brute est calculée en fonction de la branche d'activité qui la génère.

Pour calculer la valeur ajoutée, on évalue la production aux prix de base et la consommation intermédiaire aux prix d'achat. Les impôts moins les subventions sur les produits doivent être additionnés à la valeur ajoutée pour obtenir le PIB aux prix du marché.

Pour faciliter ces comparaisons à l'intérieur de l'Union européenne, les niveaux de PIB exprimés dans la monnaie nationale de chaque État membre hors zone euro sont convertis en euro (en écus jusqu'en 1998 inclus) en appliquant les taux de change officiels. Toutefois, le taux de change ne reflète pas nécessairement le pouvoir d'achat réel de chaque monnaie nationale. Pour éliminer les distorsions dues aux différences de niveaux de prix, des parités de pouvoir d'achat (PPA) sont calculées et utilisées comme facteur de conversion. Les PPA sont comparables à un taux de change permettant de passer d'une monnaie nationale à un standard de pouvoir d'achat (SPA) commun, défini par un panier de biens et de services comparables. Ces parités correspondent à une moyenne pondérée des rapports de prix relatifs concernant ce panier homogène de biens et de services représentatifs et comparables pour chaque État membre. Les valeurs du PIB en «volumes comparables» obtenues de la sorte sont ensuite exprimées en SPA.

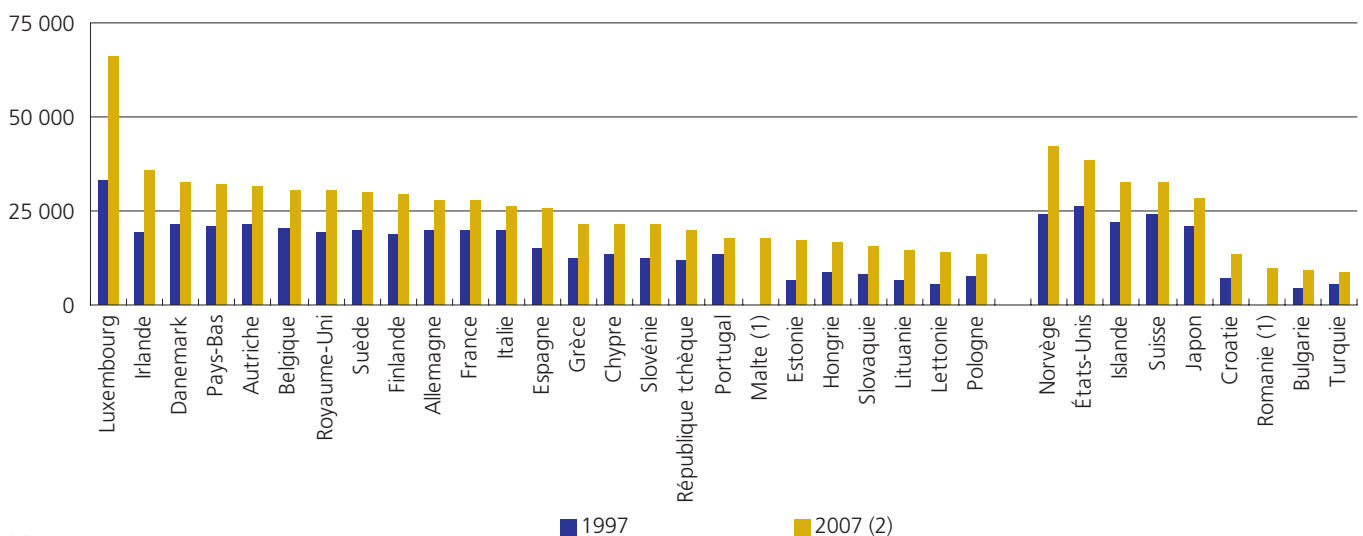
Le PIB par habitant de l'Europe des 25 s'élevait à 23 400 SPA en 2005. La fourchette de valeurs sur l'ensemble des États membres a montré que le PIB par habitant le plus élevé était celui du Luxembourg, à plus du double de la moyenne de l'EU-25, tandis que les valeurs les plus basses ont été enregistrées dans les pays baltes et en Slovaquie.

Le PIB aux prix courants était de l'ordre de 10 817 000 millions d'euros en 2005 pour l'EU-25. L'Allemagne représentait un peu plus du cinquième (20,8 %) du PIB de l'EU-25. Les quatre plus grandes économies de l'UE (l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie) représentaient les deux tiers du PIB de l'EU-25.

La croissance économique, mesurée comme le taux de croissance du PIB en termes de volume, est restée modeste dans l'EU-25 après 2000 par rapport à sa performance dans la seconde moitié des années 1990.

Graphique 6.1: PIB par habitant aux prix courants du marché

(en SPA)



(1) 1997 non disponible.

(2) Prévisions.

Le PIB est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA (standard de pouvoir d'achat), on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays et les calculs par habitant permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue.

On a constaté au cours des dernières décennies un glissement important dans la structure économique de l'UE. En effet, la part de valeur ajoutée brute représentée par l'agriculture et l'industrie a chuté tandis que celle de la plupart des secteurs des services a progressé. Ce changement est au moins en partie le résultat de phénomènes tels que les mutations technologiques, la rationalisation et la mondialisation, à l'origine du transfert fréquent des bases de production vers des régions dont les coûts de main-d'œuvre sont moins élevés. Plus du quart de la valeur ajoutée brute de l'EU-25 était représenté par les services aux

entreprises et les services financiers en 2005. Trois autres secteurs ont également occupé des parts significatives équivalentes à un peu plus du cinquième de la valeur ajoutée totale, à savoir le commerce, les transports et les services de communication (21,7 %), l'industrie (20,6 %) et le secteur «autres services», composé des administrations publiques, de l'éducation et des systèmes de santé ainsi que des services collectifs, sociaux et personnels (22,5 %). Le reste de l'économie se répartissait entre le secteur de la construction (6,0 %) et de l'agriculture, de la chasse et de la pêche (1,9 %).

Tableau 6.1: PIB par habitant aux prix courants du marché

(en SPA)



	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	(EU-25 = 100) 2005
EU-25	16 300	17 200	17 900	18 800	20 100	20 800	21 500	21 800	22 700	23 400	100,0
EU-15	17 900	18 800	19 600	20 700	22 100	22 800	23 500	23 700	24 700	25 400	108,6
Zone euro	17 800	18 700	19 500	20 600	21 900	22 600	23 200	23 300	24 200	25 000	106,6
Belgique	19 200	20 100	20 800	21 700	23 500	24 400	25 300	25 700	26 800	27 600	117,7
République tchèque	11 400	11 600	11 700	12 200	12 800	13 500	14 300	14 700	15 900	17 100	73,0
Danemark	20 200	21 300	22 100	23 800	25 400	26 000	26 100	26 300	27 600	29 100	124,2
Allemagne	19 200	19 900	20 500	21 400	22 500	22 900	23 400	23 600	24 600	25 700	109,8
Estonie	5 700	6 500	7 000	7 300	8 200	8 800	9 700	10 500	11 600	13 400	57,4
Grèce	11 400	12 100	12 600	13 300	14 600	15 300	16 600	17 600	18 600	19 200	82,2
Espagne	14 200	14 900	15 900	17 400	18 600	19 400	20 500	21 200	22 100	23 100	98,7
France	18 400	19 500	20 400	21 400	22 800	23 700	24 100	24 300	24 900	25 500	109,0
Irlande	16 700	19 200	20 800	23 000	25 400	26 900	28 600	29 100	31 000	32 100	137,1
Italie	18 800	19 500	20 500	21 400	22 800	23 300	23 700	23 400	24 000	24 100	102,8
Chypre	13 000	13 400	14 200	15 100	16 300	17 300	17 700	17 400	18 800	19 500	83,5
Lettonie	4 900	5 500	5 900	6 400	7 100	7 700	8 300	8 900	9 700	11 000	47,1
Lituanie	5 700	6 300	6 900	7 000	7 700	8 400	9 000	9 800	10 800	12 200	52,1
Luxembourg	32 000	32 800	34 700	41 000	44 700	44 700	47 400	50 800	54 000	58 000	247,8
Hongrie	7 900	8 500	9 100	9 700	10 600	11 600	12 500	12 900	13 600	14 300	60,9
Malte	:	:	13 900	14 600	15 800	15 500	16 200	15 900	15 800	16 200	69,3
Pays-Bas	19 400	20 800	21 800	23 100	25 000	26 500	27 000	27 100	28 200	28 900	123,5
Autriche	20 600	21 200	22 000	23 500	25 300	25 400	25 800	26 200	27 600	28 700	122,7
Pologne	6 900	7 500	8 000	8 600	9 400	9 600	10 000	10 200	11 100	11 700	49,9
Portugal	12 200	13 100	14 000	15 100	16 200	16 600	17 100	15 800	16 400	16 700	71,4
Slovénie	11 200	12 100	12 800	13 900	14 600	15 400	16 000	16 500	17 900	18 700	80,0
Slovaquie	7 400	7 900	8 400	8 800	9 500	10 100	11 000	11 300	12 000	12 900	55,1
Finlande	16 900	18 700	20 100	20 900	22 700	23 500	24 200	24 200	25 400	26 200	112,1
Suède	18 900	19 700	20 400	22 200	23 900	24 000	24 500	25 200	26 600	26 900	114,7
Royaume-Uni	17 800	19 100	20 000	21 000	22 500	23 600	25 000	25 400	26 600	27 300	116,8
Bulgarie	4 500	4 400	4 600	4 900	5 300	5 800	6 100	6 500	6 900	7 500	32,1
Croatie	6 400	7 000	7 400	7 500	8 200	8 600	9 400	10 000	10 600	11 400	48,9
Roumanie	:	:	:	4 800	5 000	5 500	6 100	6 500	7 300	8 100	34,8
Turquie	5 000	5 500	5 700	5 500	6 000	5 300	5 600	5 800	6 500	7 200	30,8
Islande	20 400	21 700	23 200	24 500	25 500	26 400	26 000	26 200	28 800	29 400	125,7
Norvège	22 300	23 800	23 500	26 300	31 900	32 299	31 600	31 800	34 800	38 600	164,8
Suisse	22 300	23 800	24 700	25 200	26 700	26 700	28 000	28 400	29 800	29 900	127,8
Japon	19 800	20 600	20 600	21 100	22 400	22 800	23 100	23 600	24 800	25 500	108,9
États-Unis	24 600	26 100	27 400	29 100	30 600	30 900	31 300	32 100	34 100	35 000	149,5

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. En exprimant le PIB en SPA (standard de pouvoir d'achat), on élimine les différences de niveaux de prix entre les pays et les calculs par habitant permettent de comparer des économies présentant d'importantes différences en taille absolue.

Tableau 6.2: PIB aux prix courants du marché

(en Mrd. EUR)

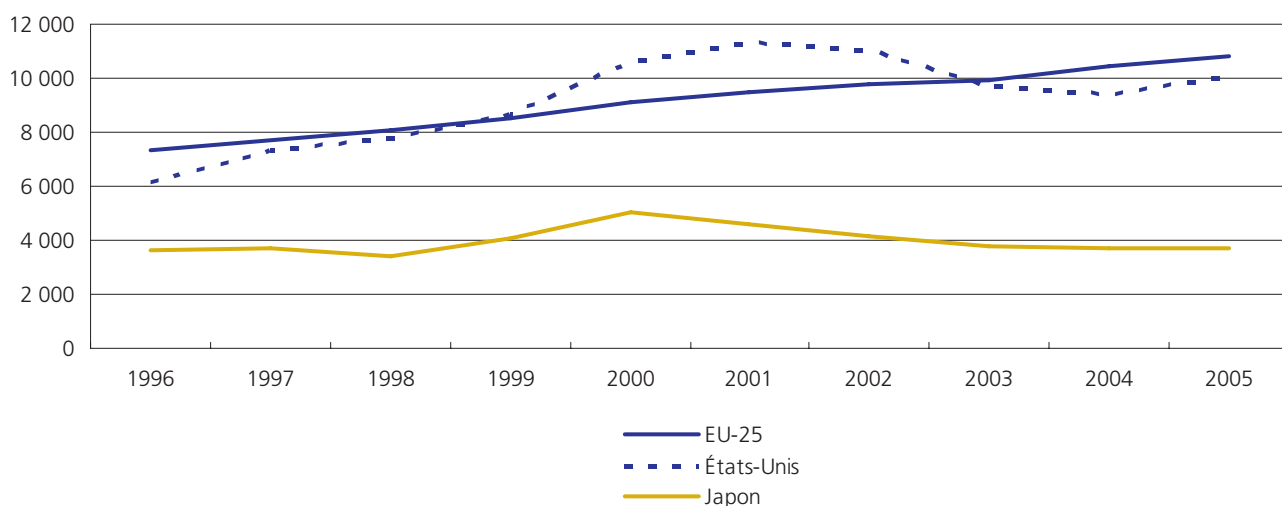
TEC00001

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Part de l'EU-25 (en %)
EU-25	7 309	7 710	8 073	8 484	9 092	9 458	9 811	9 961	10 432	10 817	100,0
EU-15	7 044	7 416	7 751	8 152	8 711	9 029	9 357	9 511	9 946	10 264	94,9
Zone euro	5 746	5 874	6 101	6 376	6 711	7 000	7 246	7 454	7 751	7 999	73,9
Belgique	217	220	228	238	252	259	268	275	288	298	2,8
République tchèque	48	50	54	55	60	68	78	80	87	98	0,9
Danemark	145	150	155	163	174	179	185	190	197	208	1,9
Allemagne	1 922	1 907	1 952	2 012	2 063	2 113	2 145	2 163	2 216	2 247	20,8
Estonie	4	4	5	5	6	7	7	8	9	11	0,1
Grèce	98	107	109	118	126	133	143	156	168	181	1,7
Espagne	490	505	537	580	630	680	729	781	837	904	8,4
France	1 240	1 258	1 316	1 366	1 441	1 497	1 549	1 595	1 659	1 710	15,8
Irlande	58	72	79	91	104	117	131	139	149	160	1,5
Italie	992	1 053	1 087	1 127	1 191	1 249	1 295	1 335	1 389	1 417	13,1
Chypre	7	8	8	9	10	11	11	12	12	13	0,1
Lettonie	4	5	6	7	8	9	10	10	11	13	0,1
Lituanie	6	9	10	10	12	14	15	16	18	21	0,2
Luxembourg	16	16	17	20	22	23	24	26	27	29	0,3
Hongrie	36	40	42	45	51	58	70	74	81	88	0,8
Malte	:	3	3	4	4	4	4	4	4	4	0,0
Pays-Bas	329	341	360	386	418	448	465	476	489	502	4,6
Autriche	186	184	191	200	210	216	221	226	236	245	2,3
Pologne	123	139	153	158	186	212	209	191	204	243	2,3
Portugal	93	99	106	114	122	129	135	138	143	147	1,4
Slovénie	16	17	19	20	21	22	24	25	26	27	0,3
Slovaquie	16	19	20	19	22	24	26	29	34	38	0,4
Finlande	101	109	117	121	131	136	141	144	150	155	1,4
Suède	215	220	223	238	263	247	259	270	282	288	2,7
Royaume-Uni	940	1 172	1 273	1 376	1 564	1 603	1 668	1 604	1 734	1 791	16,6
Bulgarie	8	9	11	12	14	15	17	18	20	21	-
Croatie	16	18	19	19	20	22	24	26	28	31	-
Romanie	:	:	37	33	40	45	48	53	61	79	-
Turquie	143	168	178	173	217	162	193	212	242	291	-
Islande	6	7	7	8	9	9	9	10	11	13	-
Norvège	125	139	134	148	181	190	202	197	205	238	-
Suisse	239	232	241	249	267	280	293	286	289	295	-
Japon	3 640	3 737	3 435	4 082	5 037	4 571	4 147	3 745	3 690	3 672	-
États-Unis	6 156	7 323	7 802	8 696	10 629	11 309	11 072	9 699	9 433	10 037	-

Graphique 6.2: PIB aux prix courants du marché

(en Mrd. EUR)

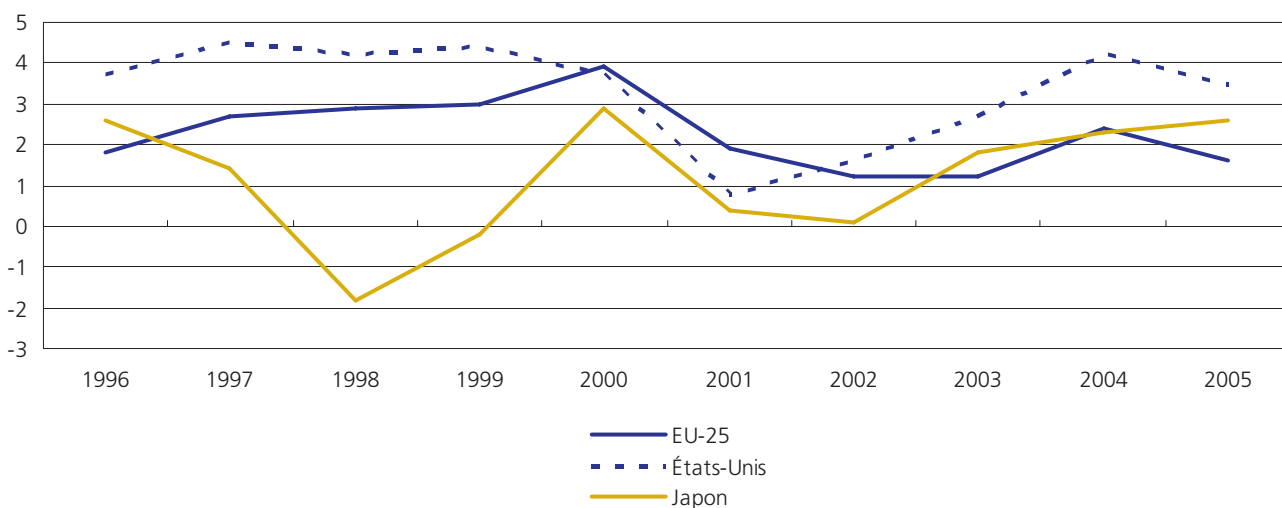
TEC00001



Le PIB est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production.

Graphique 6.3: Volume du PIB, taux de croissance

(en % de variation par rapport aux années précédentes)



Le calcul du taux annuel de croissance du volume du PIB permet de comparer les niveaux de développement économique à la fois dans le temps et entre des économies de tailles différentes, sans tenir compte des variations de prix. La croissance du volume du PIB est calculée en utilisant les données aux prix de l'année précédente.

Tableau 6.3: Productivité de la main-d'œuvre



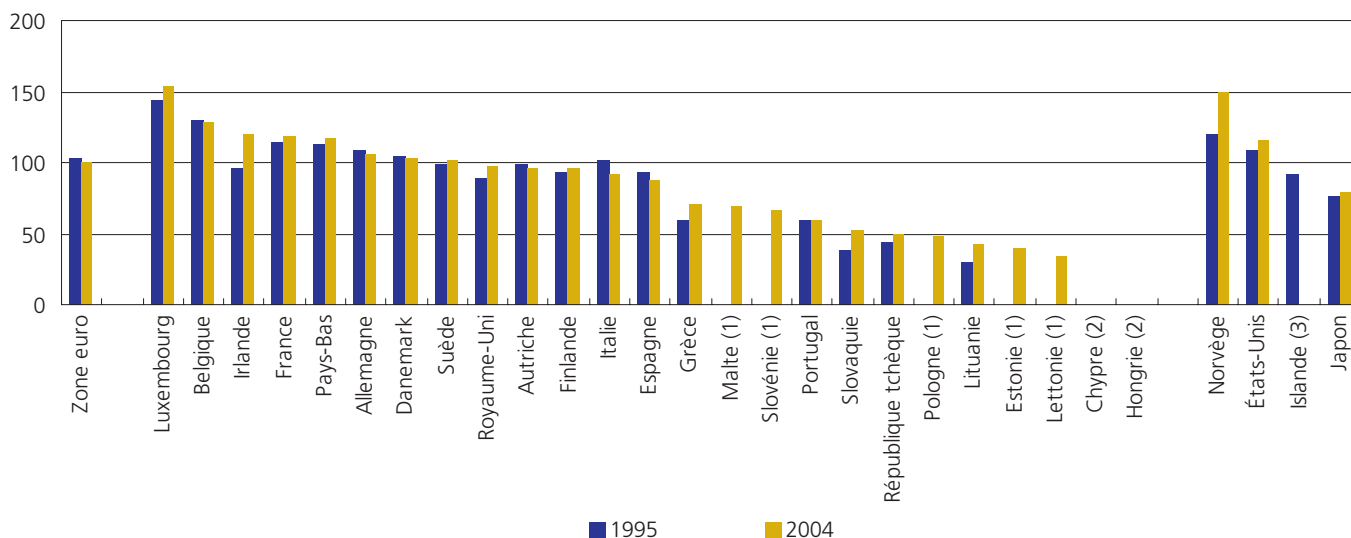
	Productivité par personne employée (EU-25 = 100, données exprimées en SPA)						Productivité par heure de travail (EU-15 = 100, données exprimées en SPA)				
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	:	:	:	:	:
EU-15	107,5	107,1	106,8	106,6	106,3	106,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Zone euro	108,5	107,8	107,0	106,7	106,2	106,3	101,4	101,3	100,8	100,6	100,4
Belgique	125,9	126,3	127,5	128,4	128,5	128,1	124,6	124,8	125,1	126,1	128,5
République tchèque	58,5	59,6	59,9	62,0	64,2	68,4	43,9	46,7	47,3	48,2	49,9
Danemark	105,0	104,5	102,0	103,0	103,8	106,1	103,4	102,3	99,6	100,4	102,5
Allemagne	101,2	100,2	99,7	100,3	100,1	102,0	105,5	105,4	105,2	105,8	105,8
Estonie	42,4	43,5	45,7	47,9	50,9	55,9	32,6	33,6	35,0	36,5	38,8
Grèce	:	:	:	:	:	:	64,0	65,2	68,4	70,8	71,0
Espagne	97,6	97,3	98,6	99,8	99,1	98,9	86,2	86,3	87,0	87,9	87,7
France	122,0	122,2	120,3	120,5	119,0	119,2	117,4	118,6	119,0	119,3	117,7
Irlande	121,6	123,7	127,6	128,1	129,1	126,7	110,2	112,7	116,3	117,7	119,6
Italie	121,2	118,6	115,0	111,7	110,2	108,2	99,1	97,2	94,8	92,8	92,0
Chypre	79,3	78,7	77,3	73,7	75,3	75,7	:	:	:	:	:
Lettonie	38,3	39,4	40,2	41,3	42,6	46,2	30,1	31,1	31,7	32,1	34,2
Lituanie	41,0	44,8	44,8	47,1	49,5	52,5	34,1	37,2	37,6	39,8	41,6
Luxembourg	159,2	148,0	149,3	156,6	157,3	160,8	148,6	139,6	140,6	148,8	153,8
Hongrie	60,6	64,2	66,6	66,8	68,1	69,1	:	:	:	:	:
Malte	90,2	85,5	86,5	83,8	81,1	80,2	76,0	74,5	74,2	72,3	69,0
Pays-Bas	105,0	107,0	105,8	106,2	107,8	108,2	114,1	115,0	114,1	114,1	116,5
Autriche	:	:	:	:	:	:	98,7	96,6	94,9	94,6	96,4
Pologne	51,3	50,3	51,5	59,5	62,0	62,2	39,5	39,0	39,5	45,4	47,6
Portugal	72,0	71,4	71,3	65,9	65,9	65,6	65,1	64,4	63,8	59,5	59,1
Slovénie	69,8	71,2	70,9	72,4	75,0	75,8	60,1	61,1	61,2	61,9	66,0
Slovaquie	54,5	55,9	59,0	58,8	60,3	62,2	46,0	47,5	51,3	52,5	52,8
Finlande	109,4	108,8	107,6	106,7	107,7	106,7	95,6	96,0	94,6	93,9	95,3
Suède	106,7	102,6	101,4	103,9	106,3	104,5	100,4	97,9	97,5	100,7	102,0
Royaume-Uni	103,4	104,9	107,3	107,0	107,1	106,7	93,0	94,2	96,8	96,9	97,6
Bulgarie	31,3	32,5	32,5	31,9	31,9	32,9	:	:	:	:	:
Croatie	49,8	54,5	55,2	57,7	57,8	60,2	:	:	:	:	:
Romanie	27,9	29,8	32,0	34,0	36,3	39,2	:	:	:	:	:
Turquie	39,5	35,2	37,0	38,5	40,8	43,9	:	:	:	:	:
Islande	110,3	110,7	107,9	97,0	103,6	100,2	89,5	91,7	90,5	81,0	:
Norvège	133,4	131,8	125,2	126,6	133,3	143,9	147,8	148,0	141,4	143,2	149,3
Japon	91,6	91,4	90,9	92,5	93,1	92,6	76,9	77,3	76,8	77,7	79,1
États-Unis	132,1	131,5	131,6	134,9	137,2	136,1	109,8	110,6	110,2	113,0	115,4

Le PIB par personne occupée est destiné à donner une impression d'ensemble de la productivité des économies nationales exprimée par rapport à la moyenne de l'Union européenne (EU-25). Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau de PIB par personne occupée de ce pays est supérieur à la moyenne de l'UE et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que l'expression «personne occupée» ne fait pas de distinction entre l'emploi à temps plein et à temps partiel.

Le PIB par personne occupée est destiné à donner une image d'ensemble de la productivité des économies nationales exprimée par rapport à la moyenne de l'Union européenne (EU-15); en exprimant la productivité par heure de travail, on élimine les différences temps plein/temps partiel qui entrent dans la composition des effectifs.

Graphique 6.4: Productivité par heure de travail

(EU-15 = 100 basé sur des données exprimées en SPA)

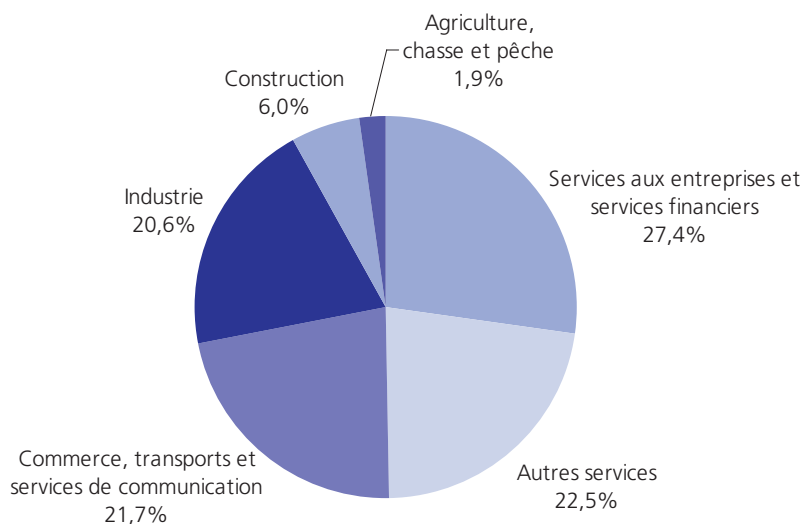


- (1) 1995 non disponible.
- (2) Non disponible.
- (3) 2004 non disponible.

Le PIB est un indicateur de la situation économique d'une nation. Il reflète la valeur totale de tous les biens et services produits, diminuée de la valeur des biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire pour leur production. Le PIB par personne occupée est destiné à donner une impression d'ensemble de la productivité des économies nationales exprimée en rapport avec la moyenne de l'Union européenne (EU-25). Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau de PIB par personne occupée de ce pays est supérieur à la moyenne de l'UE et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays. Il est à noter que l'expression «personne occupée» ne fait pas de distinction entre l'emploi à temps plein et à temps partiel.

Graphique 6.5: Valeur ajoutée brute aux prix de base dans l'EU-25 en 2005 (1)

(en % de la valeur ajoutée brute)



(1) La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 % due aux arrondis. La valeur ajoutée brute est définie comme la valeur de tous les biens et services nouvellement créés moins la valeur de tous les biens et services utilisés dans la consommation intermédiaire. L'amortissement des actifs fixes n'est pas pris en compte. La valeur ajoutée brute est établie en fonction de la branche d'activité qui l'a créée; dans le cas présent, la ventilation A6 extraite de la NACE Rév. 1 est utilisée.

Tableau 6.4: Valeur ajoutée brute aux prix de base

(en % de la valeur ajoutée brute)

	Agriculture, chasse et pêche		Industrie		Construction		Commerce, transports et services de communication		Services aux entreprises et services financiers		Autres services	
	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005	2000	2005
EU-25	2,3	1,9	22,3	20,6	5,6	6,0	21,6	21,7	26,0	27,4	22,1	22,5
EU-15	2,2	1,8	22,2	20,3	5,5	6,0	21,4	21,4	26,3	27,8	22,3	22,7
Zone euro	2,5	2,0	22,2	20,5	5,7	6,1	21,1	21,3	26,3	27,4	22,2	22,7
Belgique	1,4	1,0	22,0	19,2	5,0	4,8	21,1	23,1	27,8	28,1	22,6	23,7
République tchèque	3,9	3,0	31,7	31,1	6,8	6,6	25,1	25,4	16,9	16,6	15,6	17,3
Danemark	2,6	1,8	21,3	19,0	5,5	5,6	21,8	22,2	22,3	24,0	26,4	27,4
Allemagne	1,3	0,9	25,1	25,8	5,2	3,8	18,2	18,1	27,5	29,1	22,8	22,3
Estonie	5,5	4,0	20,8	22,3	5,7	7,1	29,1	28,5	20,8	20,4	18,2	17,7
Grèce	7,3	5,2	13,9	13,2	7,4	7,6	28,8	31,8	22,3	19,3	20,2	22,9
Espagne	4,4	3,3	20,9	17,9	8,3	11,6	26,1	26,0	19,5	20,6	20,8	20,6
France	2,8	2,2	17,7	15,1	5,2	5,8	18,9	19,3	30,7	32,0	24,7	25,6
Irlande	3,4	:	34,8	:	7,7	:	17,6	:	20,6	:	15,8	:
Italie	2,8	2,3	23,4	20,8	5,0	6,0	23,9	23,2	24,7	26,9	20,1	20,8
Chypre	3,6	3,0	12,6	11,7	6,9	8,6	31,4	27,9	23,5	24,5	22,0	24,3
Lettonie	4,6	3,8	17,4	16,1	6,2	6,3	32,0	37,2	18,9	17,9	20,9	18,6
Lituanie	7,8	5,7	23,7	26,0	5,9	7,5	30,0	32,1	12,4	12,6	20,1	16,1
Luxembourg	0,7	0,4	12,6	10,5	5,7	5,8	21,8	20,8	43,8	45,1	15,4	17,4
Hongrie	4,3	:	27,9	:	5,2	:	21,0	:	20,4	:	21,1	:
Malte	2,3	2,4	24,9	18,6	3,9	4,8	30,5	28,9	17,0	17,8	21,4	27,4
Pays-Bas	2,6	2,1	19,3	18,7	5,6	5,7	23,1	21,9	27,3	27,1	22,1	24,5
Autriche	2,1	1,6	23,0	22,1	7,9	7,6	24,4	24,4	21,7	23,4	20,9	20,8
Pologne	5,0	4,8	24,0	24,8	7,7	5,8	27,3	27,3	18,1	17,7	18,0	19,6
Portugal	3,8	2,9	20,0	18,3	7,6	6,3	24,1	24,7	20,6	20,8	24,0	27,0
Slovénie	3,2	:	30,0	:	6,3	:	20,3	:	19,8	:	20,4	:
Slovaquie	4,5	3,8	29,2	27,7	7,1	6,5	25,1	26,6	17,1	19,5	17,0	15,8
Finlande	3,8	2,9	28,2	23,9	5,6	5,7	22,0	23,0	19,4	21,5	21,2	23,0
Suède	1,9	1,1	24,6	23,5	4,0	4,7	19,7	19,6	24,0	23,7	25,8	27,3
Royaume-Uni	1,0	:	22,1	:	5,2	:	23,1	:	27,1	:	21,6	:
Bulgarie	13,9	9,3	24,5	25,0	4,6	5,7	21,8	24,6	19,9	20,3	15,2	15,8
Croatie	8,8	6,7	24,7	23,2	4,6	6,4	23,3	27,1	14,8	17,4	23,8	19,3
Romanie	12,4	10,1	30,5	27,7	5,5	7,3	25,2	:	13,0	:	13,5	:
Turquie	14,2	10,5	23,5	25,9	5,2	4,5	34,4	35,9	8,5	9,2	14,2	14,2
Islande	8,2	:	16,4	:	8,0	:	21,1	:	20,0	:	23,2	:
Norvège	2,1	1,6	37,7	37,9	4,1	4,4	18,7	17,2	17,5	18,3	19,9	20,7
Suisse	1,5	1,0	21,5	20,8	5,3	5,6	21,2	21,5	25,2	24,2	25,2	26,9
Japon	1,3	:	24,5	:	7,0	:	:	:	18,6	:	29,1	:

LA CONSOMMATION ET LES DÉPENSES

Les agrégats des comptes nationaux, dans l'optique des dépenses, sont utilisés par la Banque centrale européenne (BCE) et les services de la Commission comme outils importants pour l'analyse économique structurelle et les décisions stratégiques. Les séries trimestrielles respectives sont essentielles pour l'analyse conjoncturelle et les décisions stratégiques qui en découlent. Ces séries sont également largement utilisées pour étayer la prise de décisions dans le secteur privé, en particulier sur les marchés financiers.

Conformément à l'optique des dépenses, les tableaux de cette partie montrent l'utilisation du PIB par grandes catégories d'emplois. Les principales catégories de dépenses intérieures sont, d'une part, la consommation et, d'autre part, l'investissement; les biens et les services produits sur le marché peuvent également être exportés. Les exportations sont la contrepartie des importations, qui peuvent être consommées ou investies sans être le résultat d'une activité de production intérieure. La valeur des exportations moins les importations, c'est-à-dire le solde de la balance commerciale, montre la contribution nette du commerce extérieur au PIB.

- Les dépenses de consommation finale privée comprennent les dépenses de consommation des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), c'est-à-dire leurs dépenses en biens et en services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels. Les ISBLSM sont des producteurs non marchands privés qui constituent des entités juridiques distinctes. Leurs ressources principales, autres que celles résultant des ventes occasionnelles, proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur

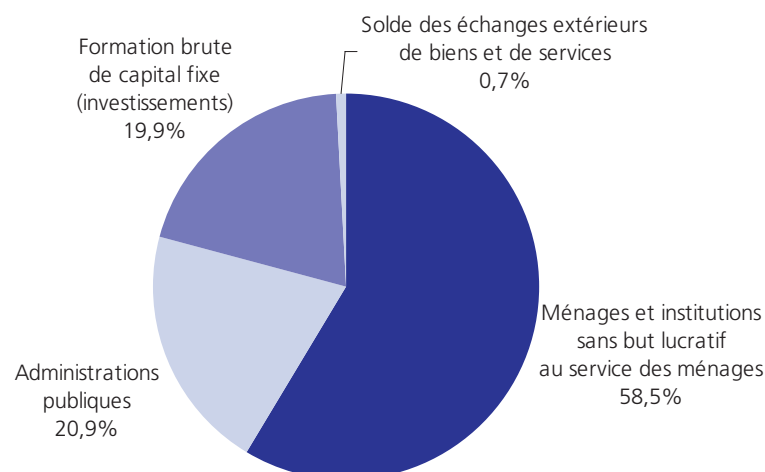
qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété. Les églises, les syndicats et les partis politiques sont des exemples d'ISBLSM.

- Les dépenses de consommation finale des administrations publiques comprennent deux catégories de dépenses: la valeur des biens et des services produits par les administrations publiques elles-mêmes à des fins autres que la formation de capital pour compte propre ou la vente, et les dépenses que les administrations publiques consacrent à l'achat de biens et de services produits par des producteurs marchands en vue de les fournir aux ménages — sans transformation — au titre de transferts sociaux en nature.
- La formation brute de capital fixe est égale aux acquisitions moins les cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents augmentées de certaines plus-values sur actifs non produits découlant de l'activité de production. Par «actifs fixes», il faut entendre des actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant une durée d'au moins un an.
- La variation des stocks est mesurée par la valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des éventuelles pertes courantes sur stocks.
- Le solde de la balance commerciale: les importations de biens et de services sont enregistrées avec un signe négatif, tandis que les exportations de biens et de services sont enregistrées avec un signe positif. La différence entre les exportations et les importations est appelée le «solde de la balance commerciale».

Graphique 6.6: Composantes des dépenses du PIB de l'EU-25 en 2005

(en % du PIB)

TEC00009 TEC00010 TEC00011 TEC00012



Dépenses de consommation finale des ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages: les dépenses de consommation finale comprennent les dépenses engagées pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs par les ménages ou les institutions sans but lucratif au service des ménages (comme les sociétés religieuses, les clubs de sport et autres, les partis politiques).

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques regroupent la valeur des biens et des services achetés ou produits par les administrations publiques et directement fournis aux ménages à des fins de consommation.

La formation brute de capital fixe comprend les acquisitions d'actifs corporels ou incorporels, moins les cessions, des producteurs résidents. Elle comporte en particulier les machines et les équipements, les véhicules, les habitations et autres bâtiments.

Le solde de la balance commerciale est défini comme la différence entre les exportations et les importations qui, pour leur part, mesurent la valeur des échanges de biens et de services entre les résidents et les non-résidents.

En 2005, 58,5 % du PIB de l'EU-25 ont été consacrés à la consommation des ménages et des ISBLSM. Cette proportion est restée plutôt stable dans le temps et a culminé en 2000, lorsqu'elle représentait 59,0 % du PIB.

La formation brute de capital fixe représentait 19,9 % du PIB de l'EU-25 en 2005, soit une progression pour la deuxième année consécutive, suite à un ralentissement de l'activité économique

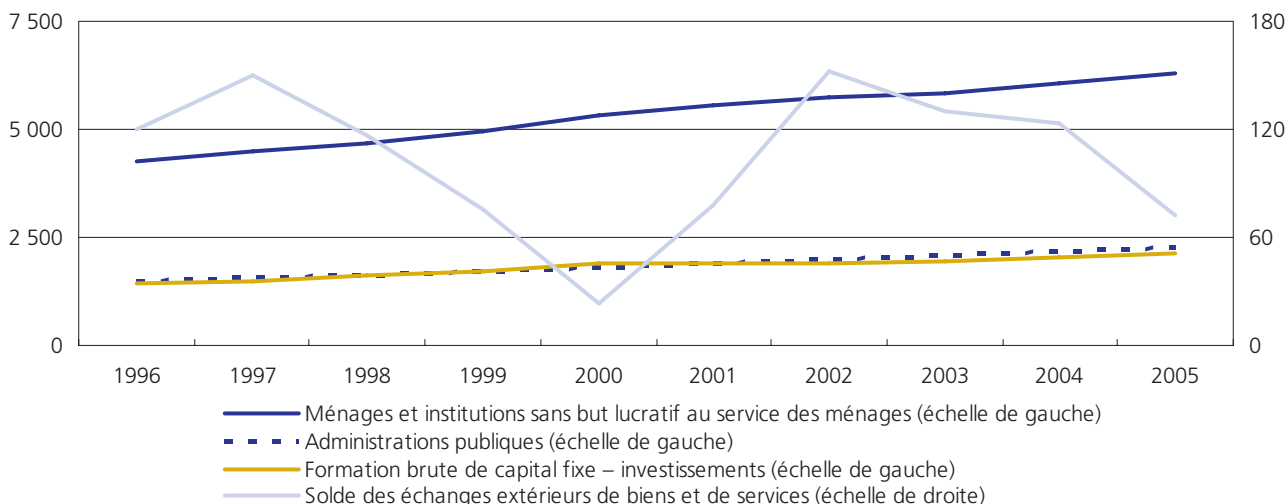
en 2001 et 2002, qui coïncidait avec une baisse de la part des investissements dans le PIB.

Le solde des échanges extérieurs de biens et de services de l'EU-25 est normalement excédentaire. En 2005, il s'élevait à 0,7 % du PIB. Il s'agit de la troisième baisse consécutive depuis son niveau le plus haut de 1,5 % du PIB en 2002.

Graphique 6.7: Composantes des dépenses du PIB de l'EU-25

(en Mrd. EUR)

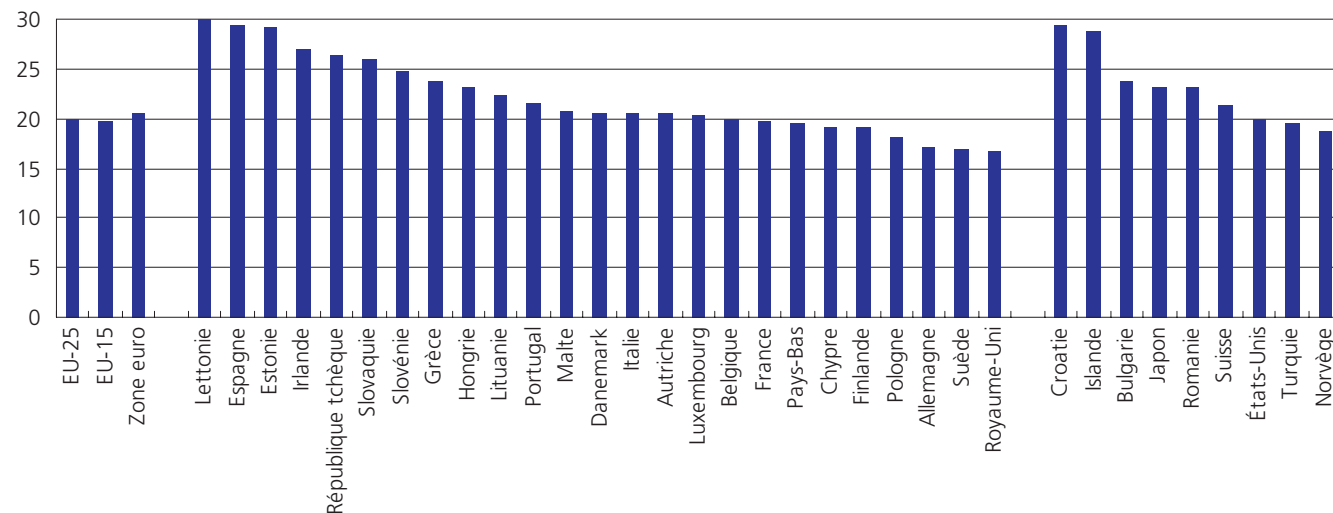
TEC00009 TEC00010 TEC00011 TEC00012



Graphique 6.8: Formation brute de capital fixe en 2005

(en % du PIB)

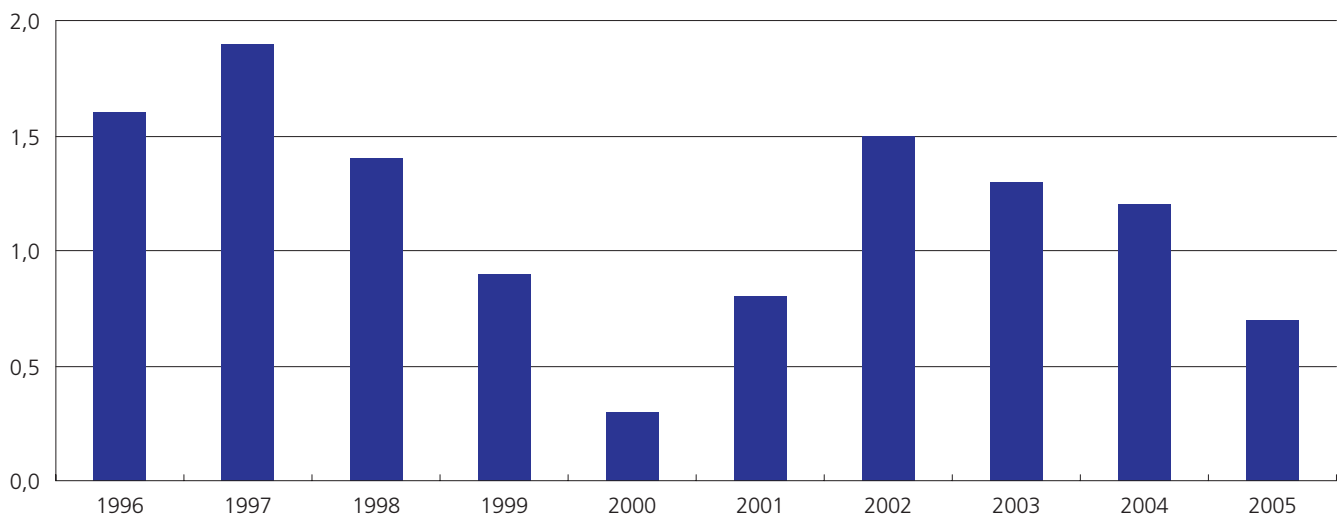
TEC00011



Graphique 6.9: Solde des échanges extérieurs de biens et de services dans l'EU-25

(en % du PIB)

TEC00012



Le solde de la balance commerciale est défini comme la différence entre les exportations et les importations qui, pour leur part, mesurent la valeur des échanges de biens et de services entre les résidents et les non-résidents.

LE REVENU DES FACTEURS DE PRODUCTION

Les données d'Eurostat sur le revenu des facteurs de production sont cruciales pour l'analyse économique dans un certain nombre de contextes à l'intérieur et en dehors de la Commission européenne. Les études de compétitivité, d'inégalité de répartition des rémunérations et de développement économique à long terme en sont des exemples typiques. Les utilisateurs en dehors de la Commission comprennent, en particulier, les milieux universitaires et les institutions financières.

La production du PIB nécessite des «facteurs de production» tels que le travail des salariés et le capital. Ces facteurs d'input doivent être rémunérés. L'optique du «revenu» montre comment le PIB est réparti entre les différents participants dans le processus de production. Il est donc représenté comme étant égal à la somme de:

- la rémunération des salariés: définie comme étant le total des rémunérations en espèces ou en nature que versent les employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers au cours de la période de référence des comptes. La rémunération des salariés est ventilée comme suit: traitements et salaires (en espèces et en nature); cotisations sociales des employeurs (cotisations sociales effectives des employeurs et cotisations sociales imputées des employeurs);
- l'excédent brut d'exploitation: correspond à l'excédent (ou au déficit) sur les activités de production avant la prise en compte des intérêts, des loyers ou des frais payés ou perçus pour l'utilisation des biens;
- le revenu mixte: correspond à la rémunération des travaux effectués par le propriétaire (ou des membres de sa famille) d'une entreprise non constituée en société. Ce revenu est qualifié de «mixte» parce qu'il n'est pas possible de le distinguer des bénéfices réalisés par l'entreprise du propriétaire;

- les impôts sur la production et les importations moins les subventions: comprennent les paiements obligatoires (dans le cas des impôts), sans contrepartie, aux ou des administrations publiques ou institutions de l'Union européenne, en rapport avec la production ou l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, de bâtiments ou autres actifs utilisés dans la production.

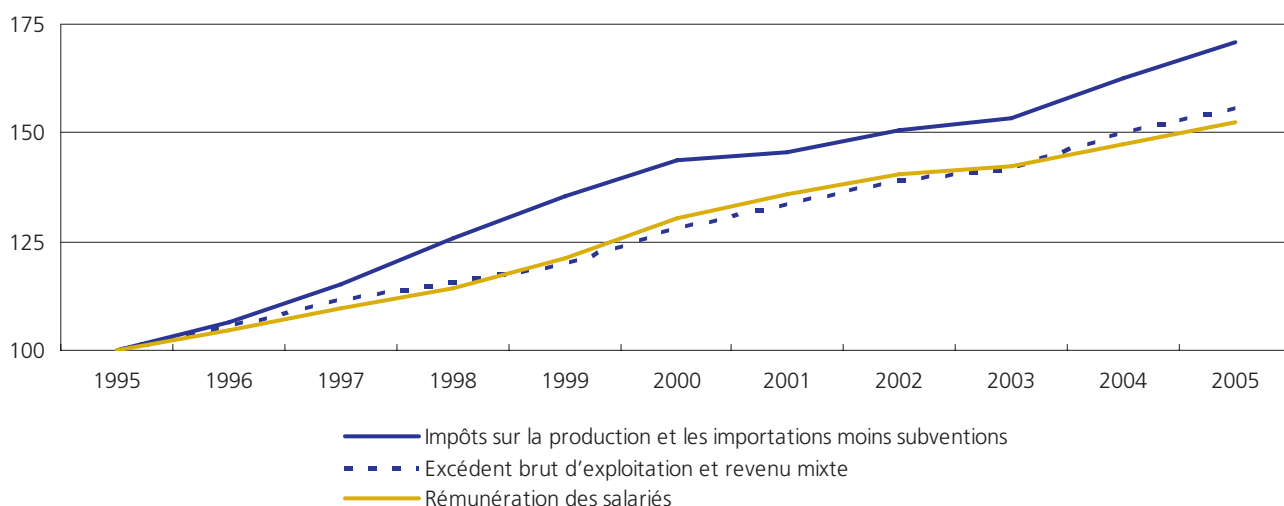
Plus une économie produit d'output, plus elle peut redistribuer de revenu aux facteurs qui ont fourni des intrants pour leur création. Entre 1995 et 2005, le PIB de l'EU-25 (mesuré en prix courants) a augmenté de 56,0 %. Le revenu global des salariés a affiché la croissance la plus faible parmi les facteurs de production pendant la même période (52,5 %), tandis que la croissance de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte était comparable à celle du PIB (55,5 %). Les impôts sur la production et les importations moins les subventions ont progressé de 71,0 % de 1995 à 2005, enregistrant la plus forte croissance.

Au niveau des États membres, on observe un certain nombre de différences dans les parts des trois composantes du PIB en 2005. En ce qui concerne la rémunération des salariés, les parts oscillaient entre 34,1 % en Grèce et 56,0 % aux États-Unis, tandis qu'elle s'élevait à 49,2 % dans l'EU-25. La proportion représentée par l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte dans le PIB allait de 28,8 % en Suède à 54,8 % en Grèce, pour une moyenne de 38,5 % dans l'EU-25. Enfin, en ce qui concerne les impôts moins les subventions sur la production et les importations, les parts variaient entre 9,6 % du PIB en République tchèque et 16,3 % à Chypre, tandis que la moyenne de l'EU-25 s'élevait à 12,3 %.

Graphique 6.10: Répartition des revenus dans l'EU-25 (1)

(1995 = 100)

TEC00013 TEC00015 TEC00016



(1) Données extraites le 27.10.2006.

La rémunération des salariés est définie comme étant le total des rémunérations en espèces ou en nature que versent les employeurs à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers; en particulier, elle comprend également les cotisations sociales payées par l'employeur.

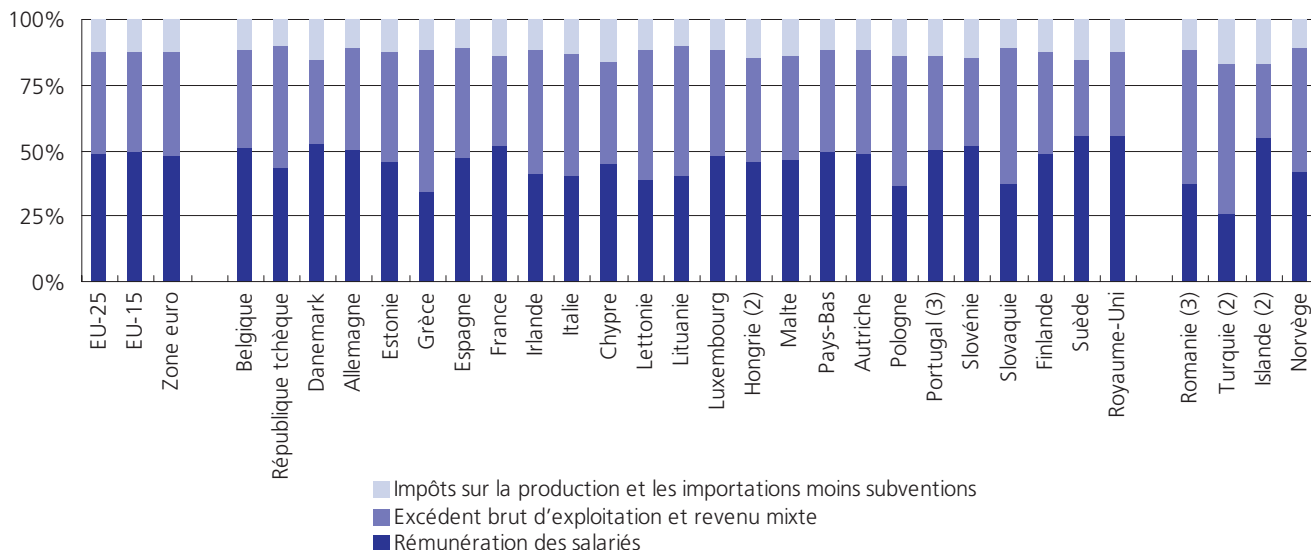
L'excédent d'exploitation correspond à l'excédent (ou au déficit) sur les activités de production avant la prise en compte des intérêts, des loyers ou des frais payés ou perçus pour l'utilisation des biens. Le revenu mixte correspond à la rémunération des travaux effectués par le propriétaire (ou des membres de sa famille) d'une entreprise non constituée en société. Ce revenu est qualifié de «mixte» parce qu'il n'est pas possible de le distinguer des bénéfices réalisés par l'entreprise du propriétaire.

Les impôts et subventions sur les produits sont des transferts courants sans contrepartie vers ou provenant des administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne, dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils peuvent correspondre à un montant monétaire déterminé à verser par unité de quantité du bien ou du service ou être calculés ad valorem sous la forme d'un pourcentage déterminé de leur prix unitaire ou de leur valeur.

Graphique 6.11: Répartition des revenus en 2005 (1)

(en % du PIB)

TEC00013 TEC00015 TEC00016



(1) Données extraites le 27.10.2006.

(2) 2004.

(3) 2003.

LES FINANCES PUBLIQUES

Les États membres de l'UE reconnaissent le besoin de finances publiques solides et durables. D'après les règles de discipline budgétaire établies dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance (Amsterdam, 1997), les États membres doivent éviter de se trouver en situation de «déficit public excessif»: le déficit public prévu ou effectif ne doit pas dépasser 3 % du PIB et la dette publique ne doit pas représenter plus de 60 % de ce même PIB (à moins que le dépassement de la valeur de référence soit exceptionnel et temporaire ou que les rapports aient diminué de manière substantielle et constante).

Les États membres de l'UE sont tenus de par la loi de communiquer leur déficit et leur dette publics à la Commission européenne avant le 1er mars et le 1er octobre de chaque année dans le cadre de la «procédure concernant les déficits excessifs». Eurostat collecte les données et veille à ce que les États membres se conforment aux règlements concernés. Les principaux agrégats des administrations publiques sont fournis par les États membres à Eurostat deux fois par an, conformément au programme de transmission du SEC 95.

Le déficit public (administrations publiques) de l'EU-25, mesuré en termes de PIB était au même niveau en 2002 et en 2005 à 2,3 %, avec un creusement du déficit dans les années intermédiaires. Ce schéma était semblable dans la zone euro, où le déficit a légèrement progressé en 2005 à 2,3 % du PIB contre 2,2 % trois ans auparavant, avec toutefois un creusement du déficit en 2003 et en 2004.

En 2005, 18 des États membres de l'UE ont affiché des rapports déficit/PIB inférieurs à la valeur de référence des 3 %, contre 16 en 2002. La Hongrie et le Portugal ont enregistré les déficits les plus élevés de l'UE à près de 6 % en 2005. La Roumanie et la Bulgarie, États adhérents, ont toutes deux affiché des déficits inférieurs au seuil sur l'ensemble de la période. La Turquie a fortement réduit son

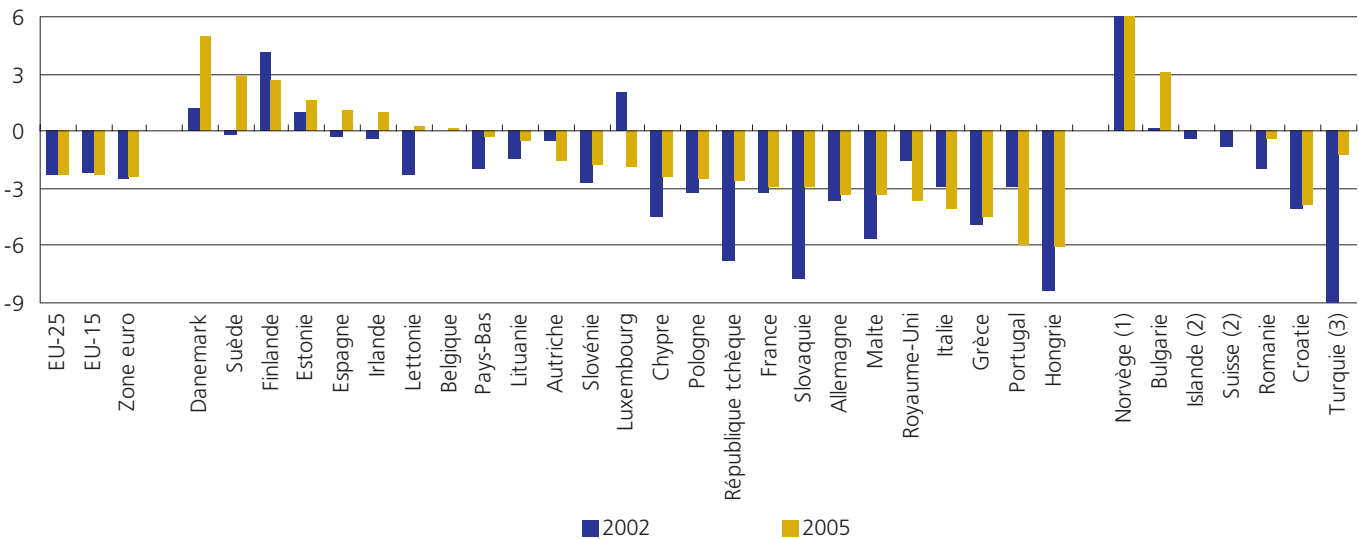
déficit de 12,9 % à 1,2 % du PIB sur la période, tandis que la Croatie a affiché un déficit de 3,9 % du PIB en 2005.

L'endettement brut des administrations publiques dans l'EU-25 a atteint 63,4 % du PIB en 2005, contre 60,5 % en 2002. Dans la zone euro, la hausse était du même ordre, de 68,1 % à 70,8 % du PIB. Entre 2002 et 2005, le nombre d'États membres dont le ratio d'endettement était inférieur à 60 % du PIB est tombé de 18 à 16. Les ratios d'endettement les plus élevés ont été enregistrés par la Grèce et l'Italie, toutes deux au-dessus de 100 % sur l'ensemble de la période de référence considérée. En haut de tableau, l'Estonie et le Luxembourg ont affiché les ratios d'endettement au PIB les plus faibles, étant tous les deux en dessous de 7 % sur la même période. Les États adhérents de Roumanie et de Bulgarie ont enregistré une réduction de leur ratios d'endettement au PIB en dessous de 60 % du PIB sur l'ensemble de la période, atteignant respectivement 15,2 % et 29,9 % en 2005. Le ratio d'endettement au PIB de la Croatie était de 44,2 % en 2005, tandis que la Turquie (malgré une réduction notable sur la période) a enregistré un ratio de 69,6 % en 2005.

L'importance du secteur des administrations publiques dans l'économie peut être mesurée en termes de recettes et de dépenses totales des administrations publiques en pourcentage du PIB. Dans l'EU-25, les recettes totales des administrations publiques en 2005 s'élevaient à 45,0 % du PIB et les dépenses à 47,3 % du PIB. Dans la zone euro, les chiffres équivalents étaient, respectivement, de 45,1% et 47,5 %. Les États membres dont les niveaux de dépenses et de recettes publiques étaient les plus élevés en proportion de leur PIB en 2005 étaient le Danemark et la Suède. Six États membres ont affiché des ratios de recettes et de dépenses au PIB relativement bas, inférieurs à 40 %. Parmi eux, les recettes publiques les plus basses étaient celles de la Slovaquie et de la Lituanie, où elles représentaient moins de 35 % du PIB.

Graphique 6.12: Solde public

(besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques, en % du PIB)



(1) Axe y rompu, 9,3 % pour 2002 et 16,2 % pour 2005.
 (2) Non disponible pour 2005.
 (3) Axe y rompu, -12,9 % pour 2002.

Solde public: besoin (+)/capacité de financement net(te) (-) des administrations publiques est la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques. Le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. Les données sont extraites de la base de données d'Eurostat à la fin du mois de juin 2006. Ces informations ne reflètent pas les données corrigées fournies par les pays lors des dernières transmission de données dans le contexte de procédure de déficit excessif, où des changements ont eu lieu pour les données de la dette et du déficit, notamment pour 2005. Pour les dernières données, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eurostat du 23 octobre 2006 et la base de données d'Eurostat.

Les principaux types de recettes sont les impôts sur le revenu et le patrimoine, les impôts sur la production ainsi que les importations et les cotisations sociales. L'importance de chaque forme de recettes varie considérablement d'un pays à l'autre. En 2005, les impôts sur la production et les importations représentaient 13,6 % du PIB de l'EU-25. Les recettes provenant des impôts sur le revenu et le patrimoine étaient presque aussi importantes et représentaient

12,8 % du PIB. L'importance relative des impôts sur le revenu et le patrimoine était la plus élevée au Danemark, où elle représentait 30 % du PIB. En ce qui concerne la Slovaquie et l'Estonie, les chiffres étaient respectivement de 5,7 % et 7,4 %. Les cotisations sociales composent la majorité des recettes restantes, soit environ 14 % du PIB dans l'EU-25.

Tableau 6.5: Solde public, dette publique



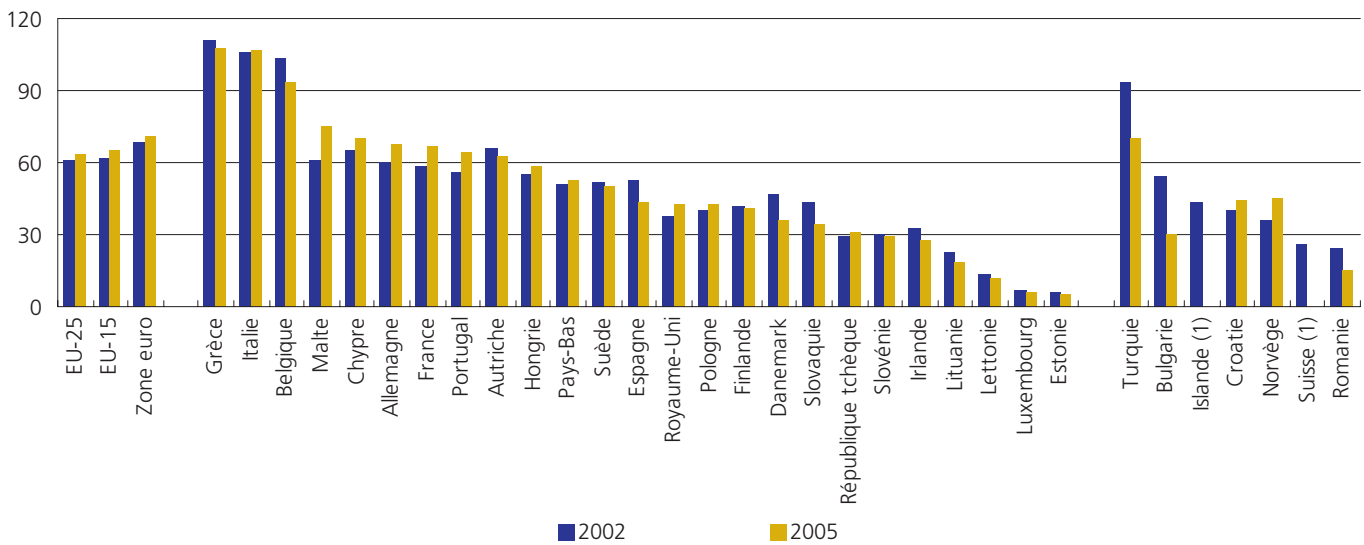
	Solde public (besoin/capacité de financement net(te) du secteur consolidé des administrations publiques, en % du PIB)				Dette publique (dette brute consolidée des administrations publiques, en % du PIB)			
	2002	2003	2004	2005	2002	2003	2004	2005
EU-25	-2,3	-3,0	-2,6	-2,3	60,5	62,0	62,4	63,4
EU-15	-2,2	-2,9	-2,6	-2,3	61,5	63,1	63,4	64,6
Zone euro	-2,5	-3,0	-2,8	-2,4	68,1	69,3	69,8	70,8
Belgique	0,0	0,1	0,0	0,1	103,2	98,5	94,7	93,3
République tchèque	-6,8	-6,6	-2,9	-2,6	28,8	30,0	30,6	30,5
Danemark	1,2	1,0	2,7	4,9	46,8	44,4	42,6	35,8
Allemagne	-3,7	-4,0	-3,7	-3,3	60,3	63,8	65,5	67,7
Estonie	1,0	2,4	1,5	1,6	5,5	6,0	5,4	4,8
Grèce	-4,9	-5,8	-6,9	-4,5	110,7	107,8	108,5	107,5
Espagne	-0,3	0,0	-0,1	1,1	52,5	48,9	46,4	43,2
France	-3,2	-4,2	-3,7	-2,9	58,2	62,4	64,4	66,8
Irlande	-0,4	0,2	1,5	1,0	32,1	31,1	29,4	27,6
Italie	-2,9	-3,4	-3,4	-4,1	105,5	104,2	103,8	106,4
Chypre	-4,5	-6,3	-4,1	-2,4	65,2	69,7	71,7	70,3
Lettonie	-2,3	-1,2	-0,9	0,2	13,5	14,4	14,6	11,9
Lituanie	-1,4	-1,2	-1,5	-0,5	22,3	21,2	19,5	18,7
Luxembourg	2,0	0,2	-1,1	-1,9	6,5	6,3	6,6	6,2
Hongrie	-8,4	-6,4	-5,4	-6,1	55,0	56,7	57,1	58,4
Malte	-5,6	-10,2	-5,1	-3,3	61,2	71,3	76,2	74,7
Pays-Bas	-2,0	-3,1	-1,9	-0,3	50,5	51,9	52,6	52,9
Autriche	-0,5	-1,5	-1,1	-1,5	66,0	64,4	63,6	62,9
Pologne	-3,2	-4,7	-3,9	-2,5	39,8	43,9	41,9	42,5
Portugal	-2,9	-2,9	-3,2	-6,0	55,5	57,0	58,7	63,9
Slovénie	-2,7	-2,8	-2,3	-1,8	29,7	29,1	29,5	29,1
Slovaquie	-7,7	-3,7	-3,0	-2,9	43,3	42,7	41,6	34,5
Finlande	4,1	2,5	2,3	2,6	41,3	44,3	44,3	41,1
Suède	-0,2	0,1	1,8	2,9	52,0	51,8	50,5	50,3
Royaume-Uni	-1,6	-3,3	-3,3	-3,6	37,6	39,0	40,8	42,8
Bulgarie	0,1	0,3	1,9	3,1	54,0	46,1	38,6	29,9
Croatie	-4,1	-4,5	-5,0	-3,9	40,0	40,9	43,7	44,2
Romanie	-2,0	-1,7	-1,3	-0,4	23,8	20,7	18,0	15,2
Turquie	-12,9	-11,3	-5,7	-1,2	93,0	85,1	76,9	69,6
Islande	-0,4	-1,6	0,1	:	43,6	41,4	36,8	:
Norvège	9,3	7,5	11,4	16,2	36,1	44,8	46,3	44,7
Suisse	-0,8	:	:	:	25,7	:	:	:

Dette publique: le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. La dette est évaluée en valeur nominale (faciale) et la dette en monnaie étrangère est convertie en monnaie nationale en utilisant les taux de change du marché en fin d'année (bien que des règles spéciales s'appliquent aux contrats).

Les données sont extraites de la base de données d'Eurostat à la fin du mois de juin 2006. Ces informations ne reflètent pas les données corrigées fournies par les pays lors des dernières transmission de données dans le contexte de procédure de déficit excessif, où des changements ont eu lieu pour les données de la dette et du déficit, notamment pour 2005. Pour les dernières données, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eurostat du 23 octobre 2006 et la base de données d'Eurostat.

Graphique 6.13: Dette publique

(dette brute consolidée des administrations publiques, en % du PIB)



(1) Non disponible pour 2005.

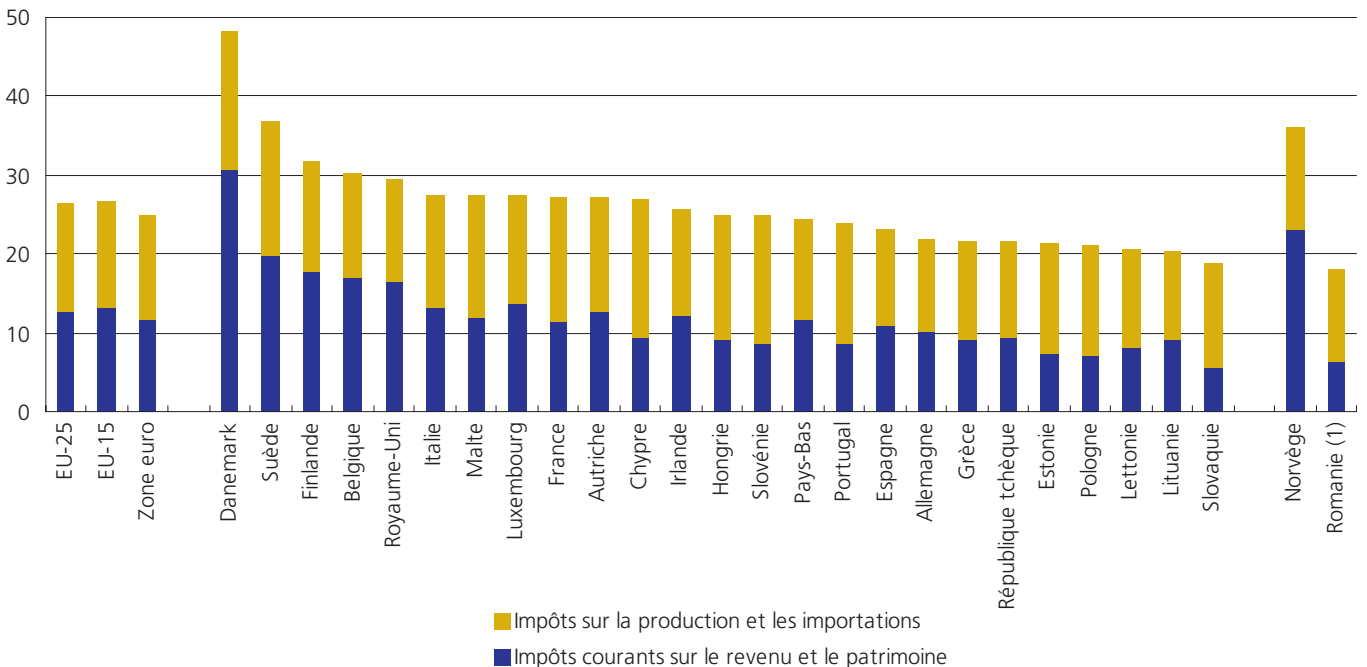
Dette publique: le secteur des administrations publiques comprend les sous-secteurs de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale. La dette est évaluée en valeur nominale (faciale) et la dette en monnaie étrangère est convertie en monnaie nationale en utilisant les taux de change du marché en fin d'année (bien que des règles spéciales s'appliquent aux contrats).

Les données sont extraites de la base de données d'Eurostat à la fin du mois de juin 2006. Ces informations ne reflètent pas les données corrigées fournies par les pays lors des dernières transmission de données dans le contexte de procédure de déficit excessif, où des changements ont eu lieu pour les données de la dette et du déficit, notamment pour 2005. Pour les dernières données, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eurostat du 23 octobre 2006 et la base de données d'Eurostat.

Graphique 6.14: Impôts en 2005

(en % du PIB)

TEC00018 TEC00020



(1) 2004.

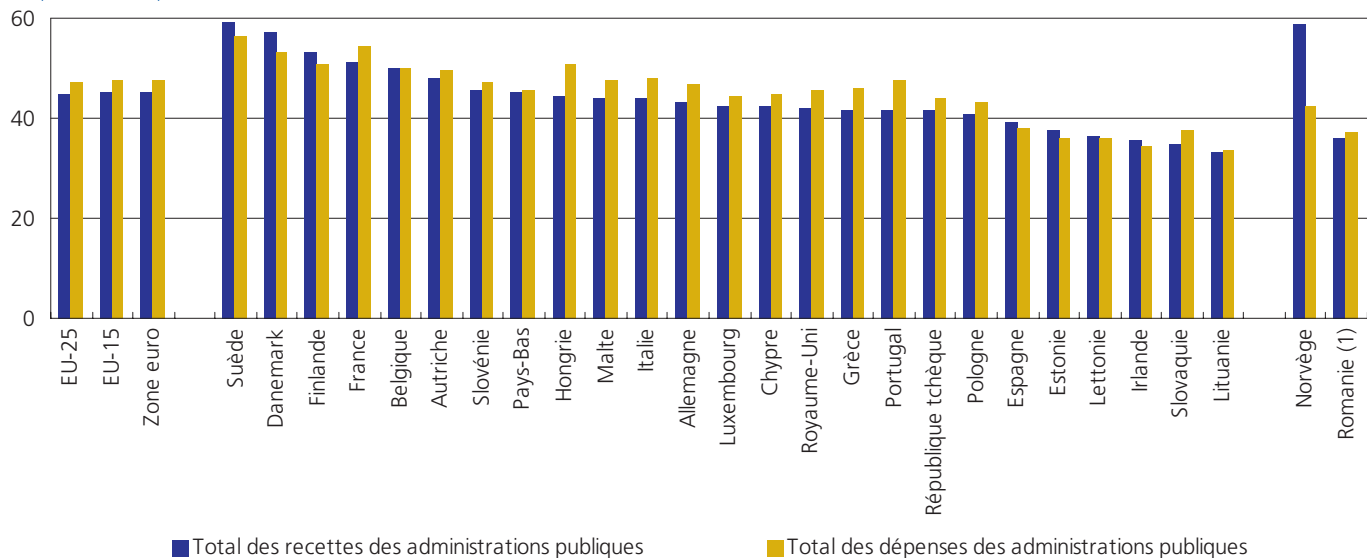
Les impôts courant sur le revenu, le patrimoine, etc. désignent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par les administrations publiques et par le reste du monde sur le revenu et le patrimoine des unités institutionnelles, ainsi que des impôts périodiques qui ne sont établis ni sur les revenus ni sur le patrimoine.

Les impôts sur la production et les importations comprennent tous les paiements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, perçus périodiquement par les administrations publiques, ou par les institutions européennes, sur la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'oeuvre, la propriété foncière ou l'exploitation foncière, les bâtiments ou autres biens utilisés dans la production.

Graphique 6.15: Recettes et dépenses des administrations publiques en 2005

(en % du PIB)

TEC00021 TEC00023



(1) 2004.

Les recettes totales des administrations publiques sont définies en référence à une liste de catégories: la production marchande, la production à usage final personnel, les paiements pour l'autre production non marchande, les impôts sur la production et les importations, les autres subventions sur la production, les revenus de la propriété à percevoir, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations sociales, les autres transferts courants et les transferts en capital.

Les dépenses totales des administrations publiques sont définies en référence à une liste de catégories: consommation intermédiaire, formation brute de capital, rémunération des salariés, autres impôts sur la production, subventions à payer, revenus de la propriété, impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature, transferts sociaux en nature correspondant aux dépenses consacrées à l'achat de produits fournis aux ménages par l'intermédiaire de producteurs marchands, autres transferts courants, ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension, transferts de capital à payer et acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits.

LES TAUX DE CHANGE ET LES TAUX D'INTÉRÊT

Une page d'histoire a été écrite le 1er janvier 1999 lorsque les 11 pays de l'Union européenne (qui seront plus tard au nombre de 12) ont fixé irrévocablement les taux de conversion entre leurs monnaies nationales respectives et l'euro, créant ainsi une union monétaire. Ces pays étaient la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande. Le 20 juin 2000, les chefs d'États ou de gouvernement de l'UE ont décidé que la Grèce satisfaisait également aux critères d'adhésion et qu'à compter du 1er janvier 2001, elle deviendrait membre de la zone euro. Le 1er janvier 2002, près de 7 800 millions de billets et 40 400 millions de pièces d'une valeur de 144 000 millions d'euros ont été mis en circulation.

L'entrée d'un État membre dans la zone euro est conditionnelle, puisqu'il doit satisfaire à une série de critères de convergence. Le degré de conformité des différents pays aux conditions de forme leur permettant d'adopter l'euro est examiné par la Commission européenne et la Banque centrale européenne dans des rapports de convergence réguliers. Bien que le Danemark et le Royaume-Uni disposent d'un statut d'exemption, les 11 autres pays sont des États membres faisant l'objet de dérogations et sont tenus d'adopter l'euro une fois remplies les conditions nécessaires.

En plus de satisfaire aux critères d'entrée, l'adoption de l'euro requiert une planification rigoureuse et d'importantes préparations pratiques auxquelles doivent participer les secteurs public et privé ainsi que le grand public. La Commission s'est engagée à rendre compte régulièrement, et au moins une fois par an, de l'état de ces préparations. Les premier et second rapports sur les préparations pratiques en vue de l'élargissement futur de la zone euro ont été adoptés respectivement en

novembre 2004 et 2005. Le «Troisième rapport sur les préparations pratiques en vue de l'élargissement futur de la zone euro»⁽³⁶⁾ a été publié en juin 2006 et s'est attaché plus particulièrement aux préparations en cours en vue de l'adhésion de la Slovaquie à la zone euro le 1er janvier 2007.

La base de données d'Eurostat contient un certain nombre d'ensembles de données relatives aux taux de change. On distingue trois domaines principaux:

- les données sur les taux de change bilatéraux entre les monnaies, notamment certains facteurs de conversion spéciaux pour les pays ayant adopté l'euro;
- les données sur les fluctuations dans le cadre du mécanisme de taux de change (MCE et MCE II) de l'Union européenne (UE);
- les données sur les indices de taux de change effectifs.

Les taux de change bilatéraux sont disponibles par rapport à l'euro; avant 1999, les taux de change étaient donnés par rapport à l'écu (unité de compte européenne). L'écu a cessé d'exister le 1er janvier 1999, lorsqu'il a été remplacé par l'euro au taux de change de 1:1. À compter de cette date, les monnaies de la zone euro sont devenues des sous-divisions de l'euro à des taux de conversion irrévocablement fixés. Les séries historiques, antérieures à 1999, sont disponibles pour les monnaies nationales des pays de la zone euro.

⁽³⁶⁾ Communication de la Commission européenne au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social, au Comité des régions et à la Banque centrale européenne COM(2006) 322final, du 22 Juin 2006 (http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/euro_related/2006/comm2006_322final_en.pdf).



6

Les taux de change journaliers sont disponibles à partir de 1974 pour un grand nombre de monnaies. Ces valeurs journalières sont utilisées pour établir des moyennes mensuelles et annuelles basées sur les taux aux jours ouvrables. De même, les taux de fin de mois et de fin d'année sont également fournis pour le taux journalier du dernier jour ouvrable du mois ou de l'année.

L'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) est de maintenir la stabilité des prix. La politique monétaire fonctionne par le pilotage des taux d'intérêt à court terme. La BCE a défini la stabilité des prix comme une progression annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) inférieure à, mais proche de 2 % pour la zone euro à moyen terme (voir page 187 pour de plus amples détails sur les prix à la consommation). Dans l'optique de la stabilité des prix, la BCE cherche à maintenir des taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 % pour la zone euro à moyen terme. Les décisions de politique monétaire sont prises par le Conseil des gouverneurs, qui se réunit chaque mois pour analyser et évaluer les développements économiques et les risques menaçant la stabilité des prix et déterminer le niveau approprié des taux d'intérêt. La stratégie de politique monétaire de la BCE fournit un cadre exhaustif dans lequel sont prises les décisions sur le niveau approprié des taux d'intérêt à court terme.

Eurostat publie des statistiques sur les taux d'intérêt sous plusieurs rubriques:

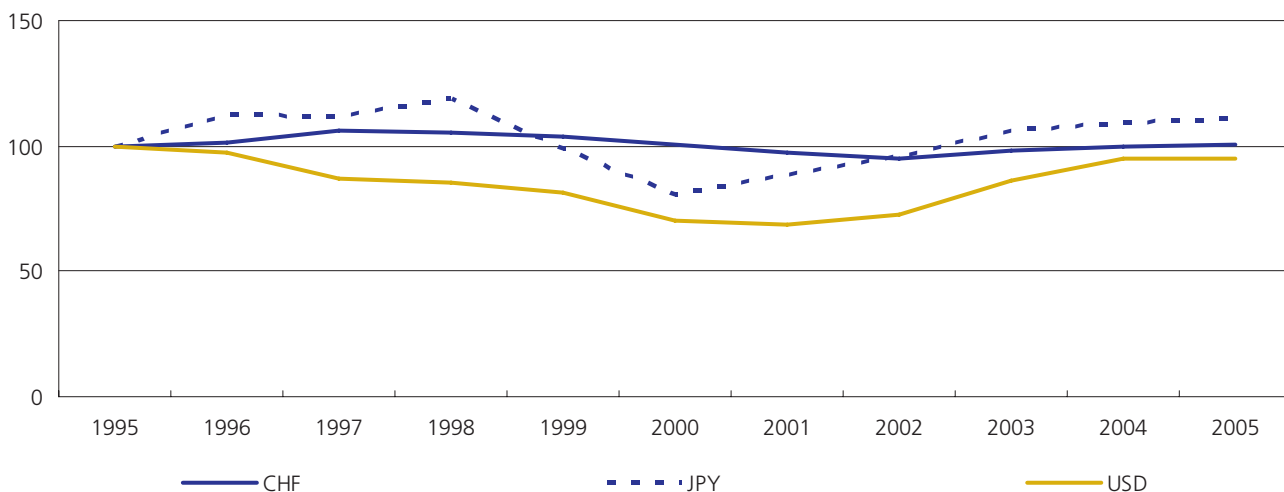
- les taux d'intérêt à long terme: les rendements des obligations publiques à 10 ans et les taux d'intérêt utilisés pour le critère de Maastricht sur les taux d'intérêt à long terme;
- les taux d'intérêt des banques centrales: différents taux fixés par les banques centrales pour la conduite de la politique monétaire (taux de référence);
- les taux d'intérêt à court terme: taux de l'argent pour différentes échéances (à un jour, de 1 à 12 mois);
- les taux d'intérêt des banques de dépôts: taux d'intérêt sur les prêts et les dépôts des banques commerciales (non harmonisés et séries historiques) et taux d'intérêt IMF harmonisés (taux d'intérêt des institutions financières monétaires);
- la convergence des taux d'intérêt: l'écart-type et le coefficient de variation: les crédits immobiliers aux ménages; les crédits aux sociétés non financières d'une durée supérieure à un an; des crédits aux sociétés non financières d'une durée inférieure à un an;
- les taux d'intérêt: données historiques des séries de taux d'intérêt des banques centrales, taux à court et long terme et taux d'intérêt de l'écu.

À la fin de la dernière période de croissance économique rapide, les taux d'intérêt mondiaux ont commencé à chuter, de manière particulièrement prononcée en 2001. Cette tendance s'est poursuivie dans la zone euro (et dans une certaine mesure aux États-Unis) en 2002 et 2003 à tel point que les taux d'intérêt sur les prêts officiels des banques centrales ont atteint leurs plus bas niveaux — notamment au Japon (où les pressions déflationnistes ont abouti à un taux d'intérêt proche de zéro).

En raison de signes annonciateurs d'une reprise, plusieurs hausses de taux ont eu lieu aux États-Unis au cours de l'année 2004, confirmées en 2005 par des relèvements supplémentaires. Les taux d'intérêt européens ont suivi cette tendance en 2005 et en 2006.

Graphique 6.16: Taux de change face à l'euro (1)

(1995 = 100)



(1) CHF, franc suisse; JPY, yen japonais; USD, dollar des États-Unis; une réduction de la valeur de l'indice montre une appréciation de la monnaie étrangère et une dépréciation de l'euro.

Les taux de change constituent le prix ou la valeur de la monnaie d'un pays par rapport à un autre; ici les taux de change sont ceux de l'euro publiés par la Banque centrale européenne; avant 1999, les taux de change sont ceux de l'écu tels que publiés par la Commission européenne.

Tableau 6.6: Taux de change par rapport à l'euro (1)

(1 EUR =... monnaie nationale)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Belgique	38,552	39,299	40,533	40,621	40,340	40,340	40,340	40,340	40,340	40,340	40,340
République tchèque	34,696	34,457	35,93	36,049	36,884	35,599	34,068	30,804	31,846	31,891	29,782
Danemark	7,3280	7,3593	7,4836	7,4993	7,4355	7,4538	7,4521	7,4305	7,4307	7,4399	7,4518
Allemagne	1,8738	1,9095	1,9644	1,9691	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558
Estonie	14,984	15,273	15,713	15,748	15,647	15,647	15,647	15,647	15,647	15,647	15,647
Grèce	302,99	305,55	309,36	330,73	325,76	336,63	340,75	340,75	340,75	340,75	340,75
Espagne	163,00	160,75	165,89	167,18	166,39	166,39	166,39	166,39	166,39	166,39	166,39
France	6,5251	6,4930	6,6126	6,6014	6,5596	6,5596	6,5596	6,5596	6,5596	6,5596	6,5596
Irlande	0,8155	0,7934	0,7475	0,7862	0,7876	0,7876	0,7876	0,7876	0,7876	0,7876	0,7876
Italie	2 130,1	1 959,0	1 929,3	1 943,6	1 936,3	1 936,3	1 936,3	1 936,3	1 936,3	1 936,3	1 936,3
Chypre	0,5916	0,5919	0,5824	0,5793	0,5788	0,5739	0,5759	0,5753	0,5841	0,5819	0,5768
Lettonie	0,6895	0,6996	0,6594	0,6602	0,6256	0,5592	0,5601	0,5810	0,6407	0,6652	0,6962
Lituanie	5,2320	5,0790	4,5362	4,4844	4,2641	3,6952	3,5823	3,4594	3,4527	3,4529	3,4528
Luxembourg	38,552	39,299	40,533	40,621	40,340	40,340	40,340	40,340	40,340	40,340	40,340
Hongrie	164,55	193,76	211,65	240,57	252,77	260,04	256,59	242,96	253,62	251,66	248,05
Malte	0,4614	0,4577	0,4375	0,4350	0,4258	0,4041	0,4030	0,4089	0,4261	0,4280	0,4299
Pays-Bas	2,0989	2,1397	2,2108	2,2197	2,2037	2,2037	2,2037	2,2037	2,2037	2,2037	2,2037
Autriche	13,182	13,435	13,824	13,855	13,760	13,760	13,760	13,760	13,760	13,76	13,76
Pologne	3,1705	3,4223	3,7155	3,9165	4,2274	4,0082	3,6721	3,8574	4,3996	4,5268	4,0230
Portugal	196,11	195,76	198,59	201,70	200,48	200,48	200,48	200,48	200,48	200,48	200,48
Slovénie	154,88	171,78	180,99	185,95	194,47	206,61	217,98	225,98	233,85	239,09	239,57
Slovaquie	38,865	38,923	38,113	39,541	44,123	42,602	43,300	42,694	41,489	40,022	38,599
Finlande	5,7086	5,8282	5,8806	5,9825	5,9457	5,9457	5,9457	5,9457	5,9457	5,9457	5,9457
Suède	9,3319	8,5147	8,6512	8,9159	8,8075	8,4452	9,2551	9,1611	9,1242	9,1243	9,2822
Royaume-Uni	0,8288	0,8138	0,6923	0,6764	0,6587	0,6095	0,6219	0,6288	0,6920	0,6787	0,6838
Bulgarie	0,0879	0,2251	1,9016	1,9691	1,9558	1,9522	1,9482	1,9492	1,9490	1,9533	1,9558
Croatie	:	:	:	:	7,5805	7,6432	7,4820	7,4130	7,5688	7,4967	7,4008
ARY de Macédoine	49,732	50,760	56,526	60,961	60,618	60,725	60,913	60,979	61,262	61,323	61,309
Romanie	0,2662	0,3922	0,8112	0,9985	1,6345	1,9922	2,6004	3,1270	3,7551	4,0510	3,6209
Turquie	0,0599	0,1032	0,1718	0,2937	0,4472	0,5748	1,1024	1,4397	1,6949	1,7771	1,6771
Islande	84,685	84,656	80,439	79,698	77,180	72,580	87,420	86,180	86,650	87,140	78,230
Norvège	8,2858	8,1966	8,0186	8,4659	8,3104	8,1129	8,0484	7,5086	8,0033	8,3697	8,0092
Suisse	1,5457	1,5679	1,6440	1,6220	1,6003	1,5579	1,5105	1,4670	1,5212	1,5438	1,5483
Japon	123,01	138,08	137,08	146,42	121,32	99,470	108,68	118,06	130,97	134,44	136,85
États-Unis	1,3080	1,2698	1,1340	1,1211	1,0658	0,9236	0,8956	0,9456	1,1312	1,2439	1,2441

(1) L'euro est la monnaie officielle de la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie et la Finlande; l'euro a remplacé les anciennes monnaies nationales dans 12 de ces pays membres de la zone euro depuis le 1er janvier 2002, et entrera en circulation en Slovénie à partir du 1er janvier 2007.

Tableau 6.7: Taux d'intérêt

(en %)

	Taux d'intérêt des banques centrales: taux d'intérêt officiels pour les emprunts		Rendement des obligations du critère de convergence de l'UEM (critère de Maastricht)		Taux d'intérêt à court terme: taux interbancaires à trois mois (moyenne annuelle)		Taux d'intérêt à court terme: taux de l'argent au jour le jour (moyenne annuelle)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
EU-25	:	:	4,44	3,70	2,69	2,72	2,62	2,66
EU-15	:	:	4,27	3,59	2,56	2,63	2,48	2,56
Zone euro	3,00	3,25	4,12	3,42	2,11	2,19	2,05	2,09
Belgique	:	:	4,15	3,43	-	-	-	-
République tchèque	3,50	3,00	4,75	3,51	2,36	2,01	2,19	1,95
Danemark	2,15	2,40	4,30	3,40	2,20	2,22	2,16	2,15
Allemagne	:	:	4,04	3,35	-	-	-	-
Estonie	-	-	4,39	3,98	2,50	2,38	2,00	1,97
Grèce	:	:	4,26	3,59	-	-	-	-
Espagne	:	:	4,10	3,39	-	-	-	-
France	:	:	4,10	3,41	-	-	-	-
Irlande	:	:	4,08	3,33	-	-	-	-
Italie	:	:	4,26	3,56	-	-	-	-
Chypre	5,50	4,25	5,80	5,16	4,74	4,25	4,21	3,62
Lettonie	5,00	5,00	4,86	3,88	4,23	3,07	3,66	2,76
Lituanie	:	:	4,50	3,70	2,68	2,43	1,88	2,13
Luxembourg	:	:	4,18	3,37	-	-	-	-
Hongrie	10,50	7,00	8,19	6,60	11,53	6,70	11,50	7,06
Malte	4,50	4,25	4,69	4,56	2,94	3,18	2,92	3,11
Pays-Bas	:	:	4,10	3,37	-	-	-	-
Autriche	:	:	4,15	3,39	-	-	-	-
Pologne	8,00	6,00	6,90	5,22	6,20	5,28	5,67	5,33
Portugal	:	:	4,14	3,44	-	-	-	-
Slovénie	5,00	5,00	4,68	3,81	4,66	4,03	4,37	3,71
Slovaquie	5,50	4,00	5,03	3,52	4,68	2,93	4,48	2,74
Finlande	:	:	4,11	3,35	-	-	-	-
Suède	2,75	2,25	4,42	3,38	2,31	1,89	2,28	2,10
Royaume-Uni	4,75	4,50	4,93	4,46	4,64	4,76	4,42	4,73
Bulgarie	:	:	:	:	3,32	2,94	1,92	2,02
Romanie	17,96	7,50	:	:	19,14	8,35	18,81	6,24
Turquie	22,00	17,50	:	:	:	:	21,95	15,05
Canada	:	:	:	:	:	:	2,25	2,66
Japon	0,10	0,10	:	:	0,05	0,06	0,00	0,00
États-Unis	2,25	4,25	:	:	1,62	3,56	1,35	3,22

Coût ou prix d'un emprunt, ou gain tiré d'un prêt, normalement exprimé en pourcentage annuel du montant emprunté.

Taux d'intérêt des banques centrales: principaux taux de référence fixés par la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales. Les taux d'intérêt des banques centrales, également appelés «taux d'intérêt officiels» constituent le principal instrument de politique monétaire d'une banque centrale. Le but de la politique monétaire est d'atteindre son objectif premier de maintien de la stabilité des prix.

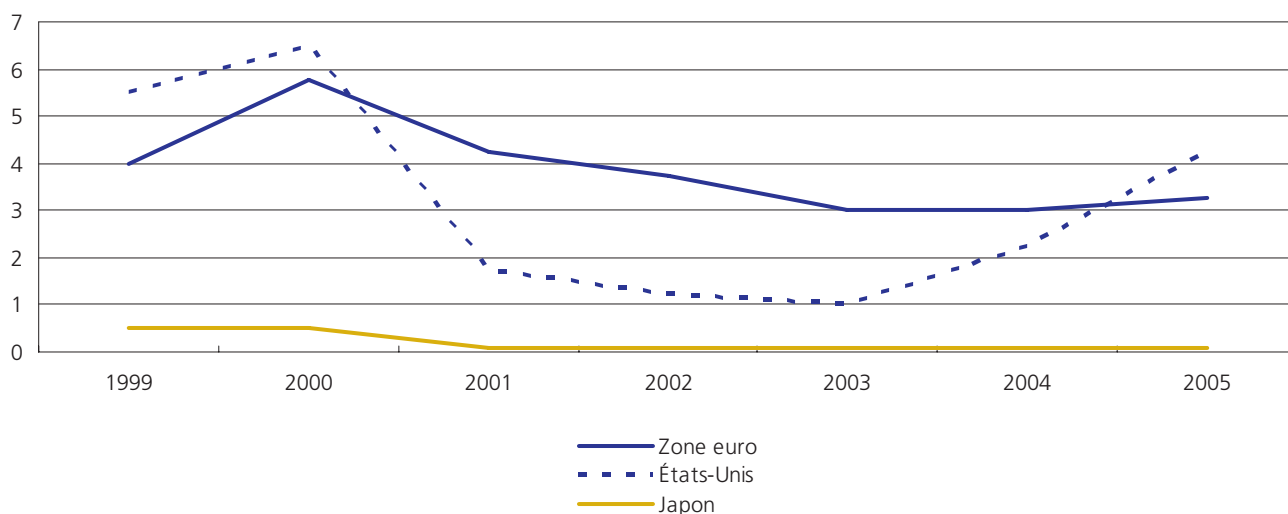
Rendements des obligations du critère de Maastricht: définition utilisée pour le critère de convergence de l'UEM (Union Économique et Monétaire) pour les taux d'intérêt à long terme (rendements des obligations d'État sur le second marché, nets d'impôts, d'une durée résiduelle de 10 ans).

Taux du marché monétaire: taux de référence pour les taux d'intérêt à court terme sur les marchés financiers pour les emprunts ou les dépôts. La plupart de ces séries présentées concernent des taux interbancaires.

Taux de l'argent au jour le jour: ils désignent les dépôts ou emprunts effectués sur le marché monétaire à échéance d'un jour ouvrable.

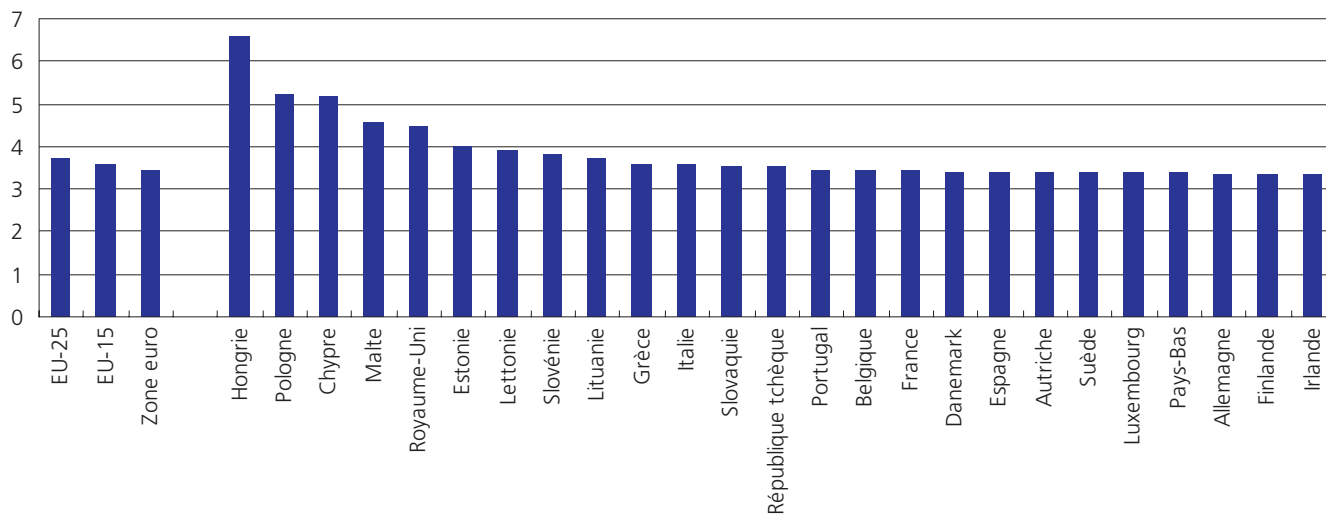
Graphique 6.17: Taux d'intérêt des banques centrales: taux d'intérêt officiels pour les emprunts

(en %)



Graphique 6.18: Rendement des obligations du critère de convergence de l'UEM (critère de Maastricht) en 2005

(en %)



BALANCE DES PAIEMENTS - LE COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le compte des transactions courantes estime la position économique d'un pays dans le monde. Il couvre toutes les transactions (autres que celles déclarées dans le compte de capital et d'opérations financières) réalisées entre entités résidentes et non-résidentes. Quatre principaux types de transactions sont identifiés séparément dans le cadre des transactions courantes:

- Le compte de marchandises couvre les fournitures de tout genre, les biens de transformation, les réparations de biens, les biens délivrés dans les ports par les transporteurs et l'or non monétaire. Les exportations et les importations de marchandises sont enregistrées sur une base fob/fob, c'est-à-dire à la valeur du marché aux frontières douanières des économies exportatrices, y compris les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière du pays exportateur.
- Le compte de services couvre les postes suivants: les services de **transport** fournis par des résidents de l'UE à des non-résidents de l'UE ou vice versa, impliquant le transport de passagers, le mouvement de marchandises, la location de moyens de transport avec équipage et services auxiliaires et de soutien connexes, les **voyages**, lesquels incluent principalement les biens et les services que les voyageurs de l'UE achètent à des non-résidents de l'UE ou vice versa, et les **autres services**, qui comprennent les transactions portant sur des services tels que les services de communication, les assurances, les services financiers, les services informatiques et d'information, les redevances et les droits de licence, les autres services aux entreprises (qui comprennent le négoce international, la location-exploitation et les services aux entreprises, spécialisés et techniques divers), les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs et les services fournis ou reçus par les administrations publiques non inclus ailleurs.

- Le compte de produits couvre deux types de transactions: les salaires payés à des travailleurs non-résidents ou reçus d'employeurs non-résidents; et les revenus d'investissement accumulés échus au titre d'actifs et de passifs financiers extérieurs.
- Le compte de transferts courants inclut les transferts courants de l'État, par exemple les transferts relatifs à la coopération internationale entre États, les paiements des impôts courants sur le revenu et la fortune, etc., et les autres transferts courants, par exemple les transferts des travailleurs en faveur de la famille vivant à l'étranger, les primes d'assurance - moins les frais de gestion - et les créances sur les compagnies d'assurances de dommages.

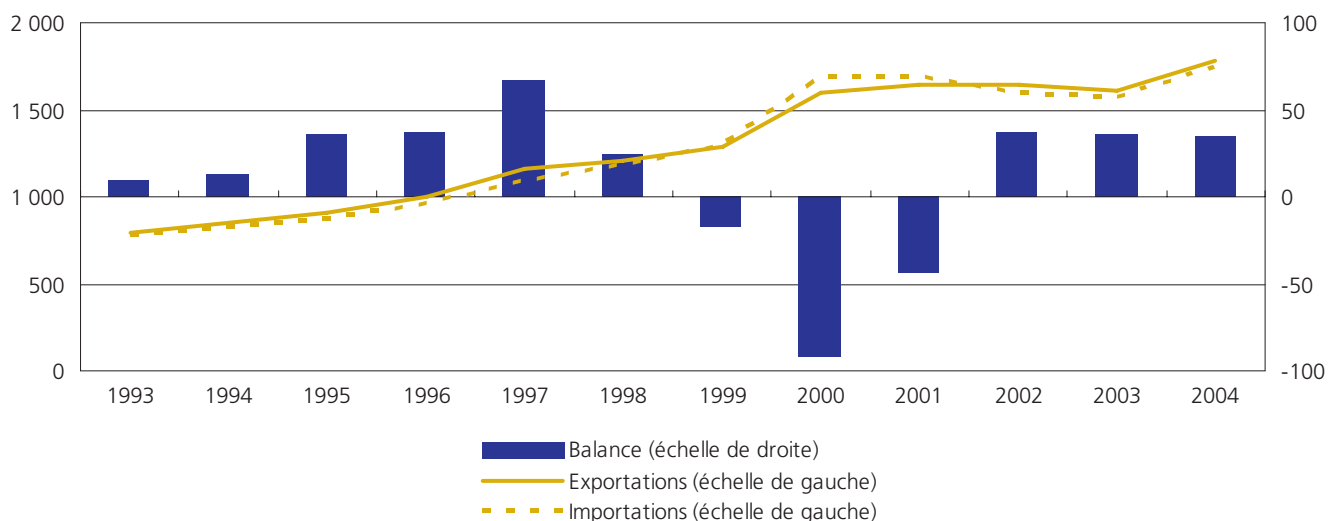
En 2005, le déficit du compte courant de l'EU-25 s'élevait à 87 900 millions d'euros. Il est le résultat d'un déficit des échanges de marchandises (-85 300 millions d'euros), des transferts courants (-46 400 millions d'euros), du compte de produits (-9 400 millions d'euros) et d'un excédent des échanges de services (53 200 millions d'euros).

L'intégration du commerce des biens et des services est une mesure montrant l'importance relative du commerce des biens et des services par rapport au PIB. Ce ratio était de l'ordre de 10,1 % du PIB en 2005 pour les biens et de 3,5 % pour les services dans l'EU-25.

Graphique 6.19: Transactions courantes dans l'EU-15

(en Mrd. EUR)

TEC00038



La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).



Tableau 6.8: Balance du compte des transactions courantes en 2004

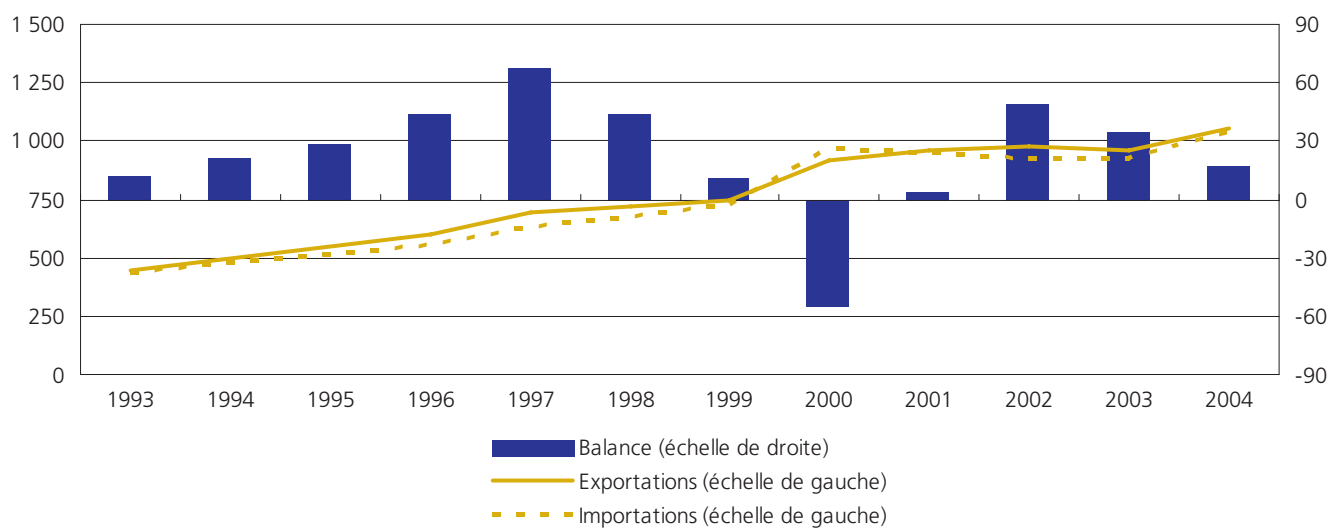
TEC00038

	Total des échanges (en Mrd. EUR)		Balance (% du PIB)				
	Expor- tations	Impor- tations	Total	Biens	Services	Revenus	Transferts courants
EU-25	953,7	983,0	-0,1	-0,3	0,4	0,1	-0,4
EU-15	1 050,6	1 033,6	0,4	0,2	0,4	0,3	-0,5
Zone euro	1 128,2	1 022,9	0,6	1,4	0,4	-0,4	-0,7
Belgique	197,4	189,6	3,4	2,7	1,0	1,6	-1,9
République tchèque	54,1	54,9	-6,1	-1,0	0,4	-5,7	0,2
Danemark	60,2	52,8	2,3	3,7	1,2	-0,9	-1,7
Allemagne	725,1	573,9	3,7	6,8	-1,9	0,0	-1,3
Estonie	4,8	6,4	-12,7	-17,5	9,7	-6,3	1,5
Grèce	12,7	38,1	-6,2	-15,1	9,2	-2,4	2,2
Espagne	149,0	202,6	-5,3	-6,4	2,6	-1,4	0,0
France	338,7	345,0	-0,4	-0,4	0,6	0,4	-1,1
Irlande	80,5	49,1	-0,6	21,3	-6,9	-15,2	0,3
Italie	283,3	274,5	-0,9	0,6	0,1	-1,1	-0,6
Chypre	0,9	4,2	-5,7	-26,2	23,2	-3,9	1,2
Lettonie	3,4	5,7	-13,0	-20,3	4,4	-2,0	4,9
Lituanie	7,5	9,4	-7,7	-10,6	3,6	-2,7	2,0
Luxembourg	11,0	13,8	10,5	-10,2	37,0	-12,3	-3,9
Hongrie	45,1	47,5	-8,6	-3,0	0,2	-6,0	0,3
Malte	2,1	2,8	-9,5	-15,8	8,9	-1,2	-1,4
Pays-Bas	253,4	218,8	8,9	7,1	0,7	2,4	-1,3
Autriche	90,1	87,6	0,2	1,1	0,8	-0,8	-1,0
Pologne	65,9	70,5	-4,2	-2,2	0,4	-4,6	2,2
Portugal	29,9	44,9	-7,3	-10,5	2,9	-1,7	2,0
Slovénie	12,9	13,9	-2,1	-3,9	2,6	-0,9	0,1
Slovaquie	22,4	23,6	-3,4	-3,5	0,6	-1,0	0,4
Finlande	49,1	38,9	5,0	6,7	-1,3	0,1	-0,6
Suède	99,2	80,4	6,8	6,6	1,7	-0,1	-1,3
Royaume-Uni	281,2	371,0	-1,7	-5,2	2,2	2,3	-0,9
Bulgarie	8,0	11,0	-5,8	-15,1	3,5	1,2	4,6
Romanie	18,9	24,3	-8,4	-8,8	-0,4	-4,2	4,9
Turquie	53,9	73,1	-5,2	-7,9	4,3	-1,9	0,4
Norvège	66,7	39,7	13,8	13,2	1,1	0,6	-1,1

Graphique 6.20: Transactions courantes de biens dans l'EU-15

(en Mrd. EUR)

TEC00039

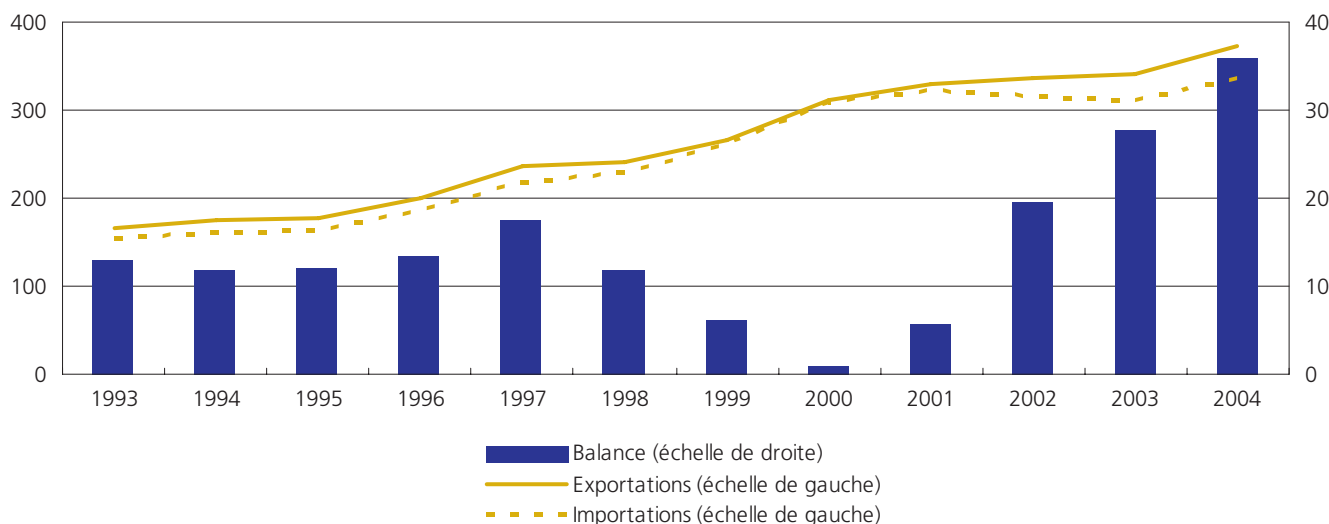


La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).

Graphique 6.21: Transactions courantes de services dans l'EU-15

(en Mrd. EUR)

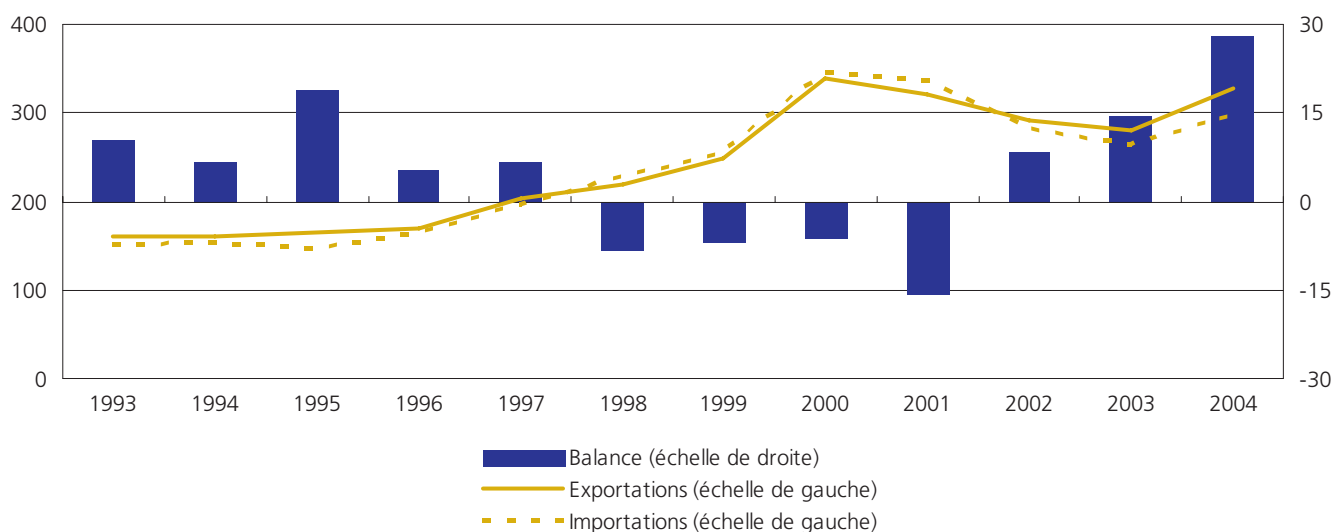
TEC00040



Graphique 6.22: Transactions courantes de revenus de l'EU-15

(en Mrd. EUR)

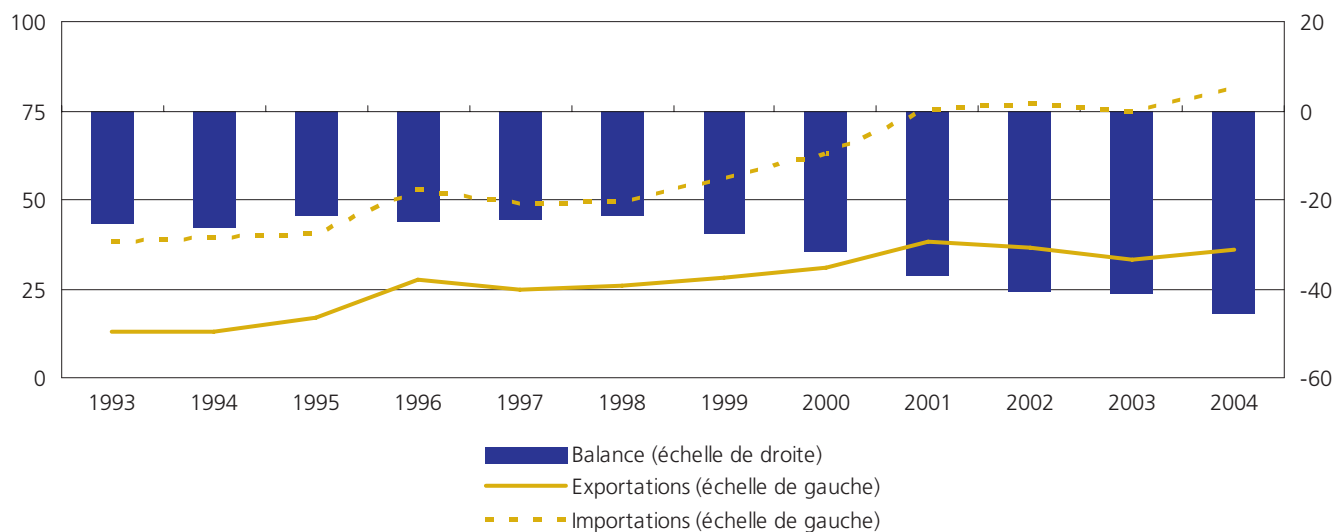
TEC00041



Graphique 6.23: Transactions courantes de transferts courants dans l'EU-15

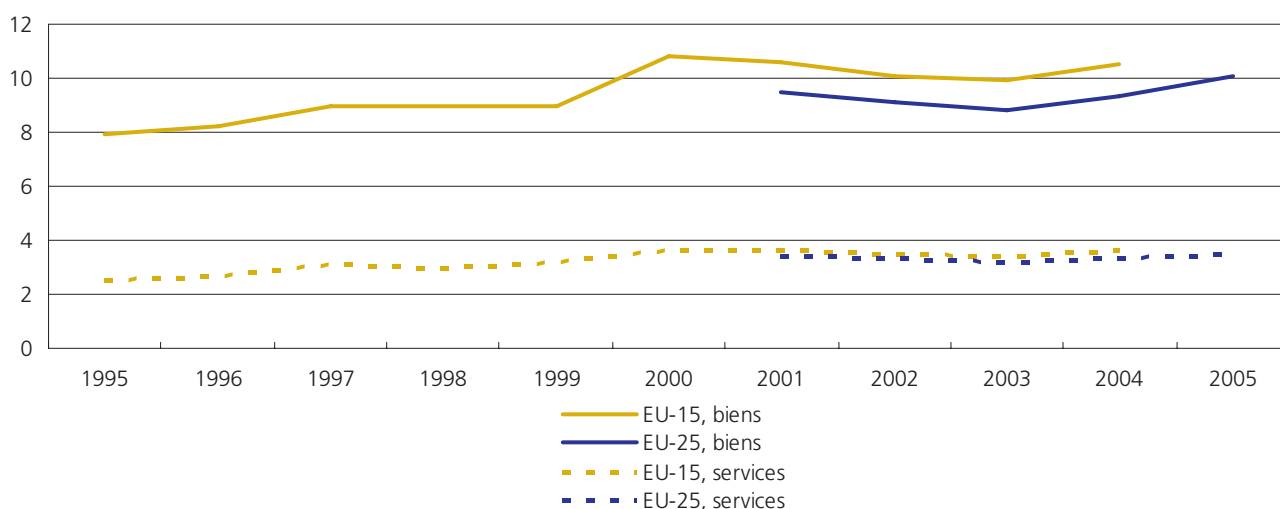
(en Mrd. EUR)

TEC00042



Graphique 6.24: Intégration du commerce des biens et services (1)

(en % du PIB)



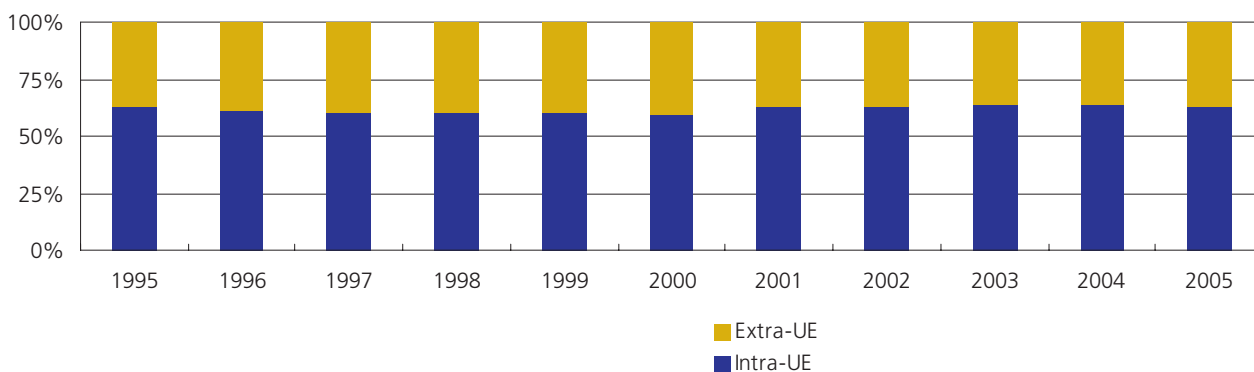
(1) Données de l'EU-25 non disponibles pour 1995-2000; données de l'EU-15 non disponibles pour 2005.

Intégration du commerce des biens et services en pourcentage du PIB (produit intérieur brut); moyenne des importations et des exportations de la balance des paiements divisée par le PIB; plus l'indice augmente avec le temps, plus le pays ou la zone devient intégré à l'économie internationale.

Graphique 6.25: Balance des transactions courantes – crédits dans l'UE (1)

(parts des crédits totaux de l'UE en %)

TEC00072



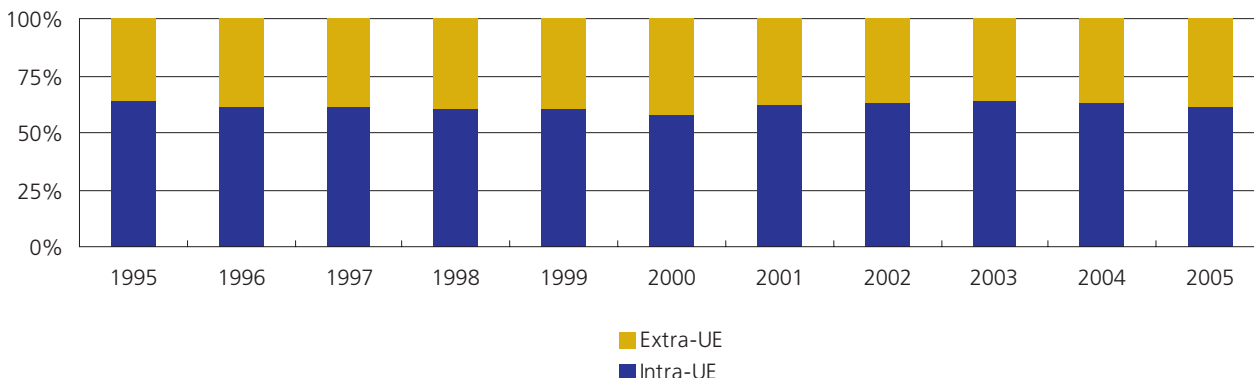
(1) Les données concernent l'EU-15 jusqu'en 2000 et l'EU-25 à partir de 2001.

La balance des paiements enregistre toutes les opérations internationales d'un pays donné avec le reste du monde. Elle comporte la balance des transactions courantes et la balance des investissements et autres opérations en capital. La balance des transactions courantes se subdivise elle-même en biens, services, revenus et transferts courants; elle enregistre la valeur des exportations (crédits) et des importations (débits).

Graphique 6.26: Balance des transactions courantes – débits dans l'UE (1)

(parts des débits totaux de l'UE en %)

TEC00073



(1) Les données concernent l'EU-15 jusqu'en 2000 et l'EU-25 à partir de 2001.

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Le compte d'opérations financières de la balance des paiements enregistre l'ensemble des transactions financières; cela comprend les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille ainsi que les autres investissements et les flux d'avoirs de réserve. Une entreprise qui souhaite vendre à l'étranger peut recourir à diverses méthodes: l'exportation, l'octroi de licences et le recours à des intermédiaires sont autant d'exemples, l'exportation directe étant jusqu'à présent la méthode la plus courante. Les IDE (production et vente directement dans le pays choisi) sont de plus en plus souvent adoptés. Il en existe deux types:

- la création d'actifs productifs par des étrangers (investissements entièrement nouveaux);
- l'achat d'actifs existants par des étrangers (acquisition, fusion, prise de contrôle, etc.).

Les IDE diffèrent des investissements de portefeuille dans la mesure où ils sont effectués dans le but de prendre le contrôle ou d'acquiescer une participation active dans la gestion de l'entreprise et un intérêt durable dans celle-ci. Les investissements directs n'incluent pas seulement l'acquisition initiale du capital social, mais aussi les transactions en capital ultérieures entre l'investisseur étranger, l'entreprise nationale et les entreprises affiliées.

Les statistiques annuelles des investissements directs étrangers dans l'UE offrent une présentation détaillée des flux et des stocks d'investissements directs étrangers (IDE), en montrant dans quels pays et dans quels secteurs investit un État membre donné. Eurostat collecte les données IDE concernant les mouvements

trimestriels et annuels ainsi que les stocks en fin d'exercice. Les stocks d'IDE (actifs et passifs) sont pris en compte dans l'évaluation de la position d'investissements internationaux d'une économie à la fin de l'exercice.

La convention de signe adoptée dans cette partie pour les données (flux et stocks) est la suivante: un investissement est toujours enregistré avec un signe positif et un désinvestissement avec un signe négatif.

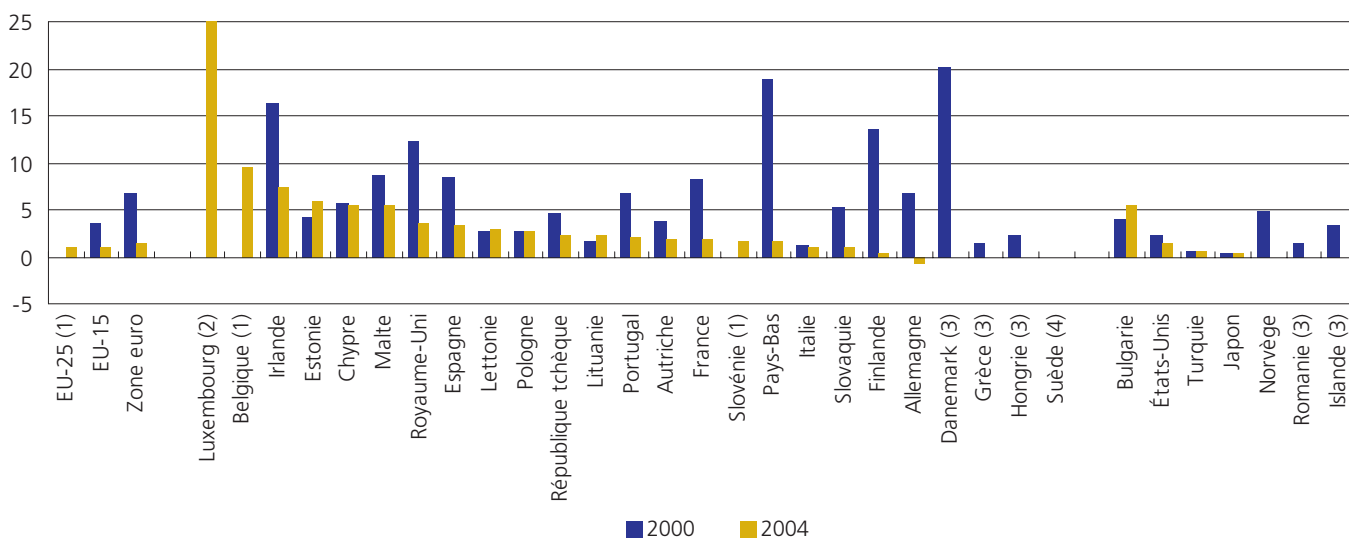
L'intensité des flux d'IDE peut être mesurée en comparant la valeur moyenne des flux entrants et des flux sortants par rapport au PIB. Ce ratio était de l'ordre de 0,9 % dans l'EU-25 en 2004. Le total des flux entrant dans l'EU-25 en provenance des pays non-membres a été estimé à 152 541 millions d'euros en 2005, tandis que les IDE sortants en direction de pays non-membres ont été estimés à 69 789 millions d'euros.

Les flux IDE peuvent fluctuer considérablement d'une année à l'autre. Les stocks d'IDE présentent une image plus stable de la position des IDE dans l'économie. Les stocks d'IDE entrant dans l'EU-25 représentaient 15,3 % du PIB en 2003, tandis que les stocks IDE sortants étaient estimés à 19,8 % du PIB.

À l'étranger, les stocks d'IDE de l'EU-25 étaient largement concentrés en Amérique du Nord, qui représentait 41,2 % du total en 2003. L'Amérique du Nord était un partenaire encore plus important en termes de stocks d'IDE dans l'EU-25 puisqu'elle représentait 55,6 % de la totalité des IDE réalisés par les pays non-membres.

Graphique 6.27: Intensité des investissements directs étrangers

(valeur moyenne des flux d'IDE entrants et sortants en % du PIB)



(1) Non disponible pour 2000.

(2) Non disponible pour 2002; axe y rompu, 249,3 %.

(3) Non disponible pour 2004.

(4) Non disponible.

Moyenne des investissements directs étrangers (IDE) entrants et sortants divisée par le PIB (produit intérieur brut). L'indice mesure l'intensité de l'intégration des investissements dans l'économie internationale. On entend par «investissements directs» les investissements internationaux réalisés par une entité résidente (investisseur direct) dans le but d'acquiescer un intérêt durable dans une entité opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). Les investissements directs comprennent non seulement les transactions initiales entre les deux entités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures ayant lieu entre elles et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient dotées ou non de la personnalité morale. Les données sont exprimées en pourcentage du PIB pour éliminer l'effet des différences dans la taille des économies des pays déclarants.

Tableau 6.9: Investissements directs étrangers (1)

TEC00046 TEC00047

	Flux d'IDE en 2005 (en millions d'euros)			Flux d'IDE en 2004 (en % du PIB) (2)			Stocks d'IDE en 2004 (en % du PIB) (3)		
	Entrants	Sortants	Flux sor- tants nets	Entrants	Sortants	Flux sor- tants nets	Entrants	Sortants	Avoirs nets en IDE
EU-25	69 789	152 541	82 752	0,5	1,2	0,7	15,3	19,8	-4,5
EU-15	81 115	171 943	90 828	0,6	1,4	0,8	15,8	22,1	-6,3
Zone euro	:	:	:	1,1	1,7	0,6	28,8	29,2	-0,4
Belgique	22 449	21 379	-1 070	11,8	9,4	-2,4	:	:	:
République tchèque	8 805	693	-8 112	4,6	0,9	-3,7	47,7	3,4	44,3
Danemark	4 026	6 338	2 312	-1,2	-0,3	0,9	37,1	38,3	-1,2
Allemagne	26 265	36 695	10 430	-0,5	0,1	0,6	24,5	27,2	-2,7
Estonie	2 232	488	-1 744	9,3	2,4	-6,9	81,6	11,5	70,1
Grèce	-201	779	980	0,6	0,3	-0,3	11,4	6,3	5,1
Espagne	18 485	31 177	12 692	2,4	5,8	3,4	33,4	32,0	1,4
France	40 038	79 853	39 815	1,2	2,3	1,1	25,9	36,1	-10,2
Irlande	-25 034	10 910	35 944	-5,8	9,8	15,6	115,6	51,9	63,7
Italie	15 718	33 448	17 730	1,0	1,1	0,1	11,7	14,8	-3,1
Chypre	941	348	-593	7,0	4,0	-3,0	50,3	-17,2	67,5
Lettonie	507	109	-398	5,1	0,8	-4,3	30,4	1,5	28,9
Lituanie	807	267	-540	3,4	1,2	-2,2	25,9	1,7	24,2
Luxembourg (4)	56 801	64 895	8 094	229,8	243,1	13,3	128,7	53,6	75,1
Hongrie	5 218	1 028	-4 190	4,6	1,1	-3,5	55,7	5,3	50,4
Malte	562	-21	-583	9,6	1,5	-8,1	68,6	17,2	51,4
Pays-Bas (5)	35 604	97 162	61 558	0,1	2,8	2,7	73,4	90,8	-17,4
Autriche	7 171	7 472	301	1,3	2,5	1,2	18,8	19,5	-0,7
Pologne	6 573	1 236	-5 337	5,1	0,3	-4,8	30,7	1,2	29,5
Portugal	2 504	922	-1 582	1,3	4,5	3,2	33,5	22,9	10,6
Slovénie	422	454	32	2,2	1,3	-0,9	21,3	8,5	12,8
Slovaquie	1 685	126	-1 559	2,0	0,0	-2,0	34,2	1,2	33,0
Finlande	3 666	2 177	-1 489	1,9	-0,6	-2,5	26,8	39,5	-12,7
Suède	10 995	21 054	10 059	3,6	6,0	2,4	:	:	:
Royaume-Uni	132 335	81 316	-51 019	2,6	4,4	1,8	30,3	54,3	-24,0

(1) EU-25, EU-15 et la zone euro, à l'exclusion des flux intra-UE et intra-zone euro respectivement; le partenaire pour l'État membre est le «reste du monde».

(2) Danemark, 2003.

(3) EU-25, EU-15, Danemark, Allemagne, Grèce, Luxembourg et Autriche, 2003.

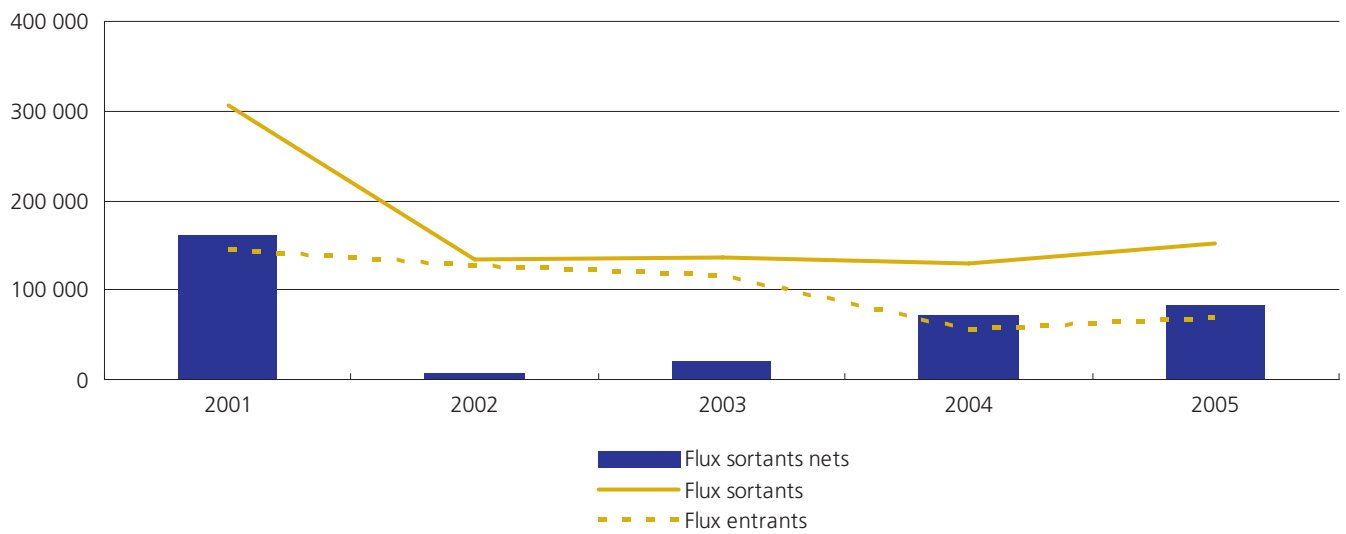
(4) Y compris les entités à vocation spéciale pour les flux d'IDE.

(5) A l'exclusion des entités à vocation spéciale pour les flux d'IDE.

Les investissements directs étrangers (IDE) forment la catégorie d'investissements internationaux réalisés par une entité résidente (investisseur direct) dans le but d'acquies un intérêt durable dans une entité opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). L'intérêt durable est réputé exister si l'investisseur acquies au moins 10 % du capital social de l'entreprise. Les flux d'IDE constituent le nouvel investissement réalisé pendant la période. Les stocks d'IDE représentent la valeur des actifs en IDE (dans le cas des stocks d'IDE sortants) et des passifs en IDE (dans le cas des stocks d'IDE entrants) à la fin de la période de référence. Les données sont exprimées en un pourcentage du PIB pour éliminer l'effet des différences dans la taille des économies des pays déclarants.

Graphique 6.28: Flux d'investissements directs étrangers dans l'EU-25 (1)

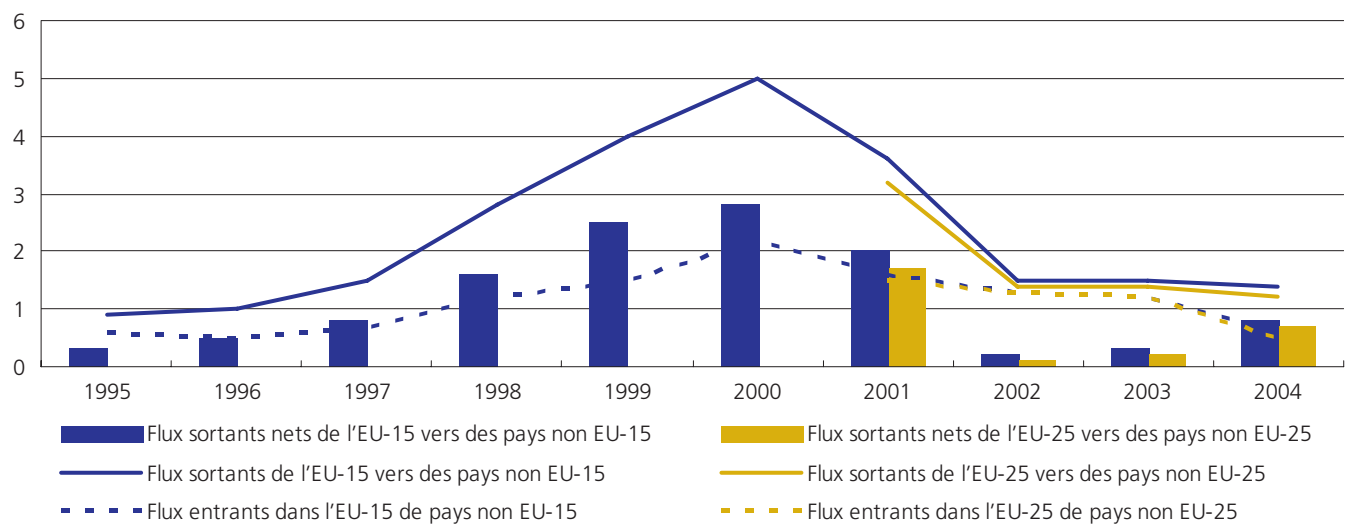
(en millions d'euros)



(1) Flux hors UE.

Graphique 6.29: Flux d'investissements directs étrangers (1)

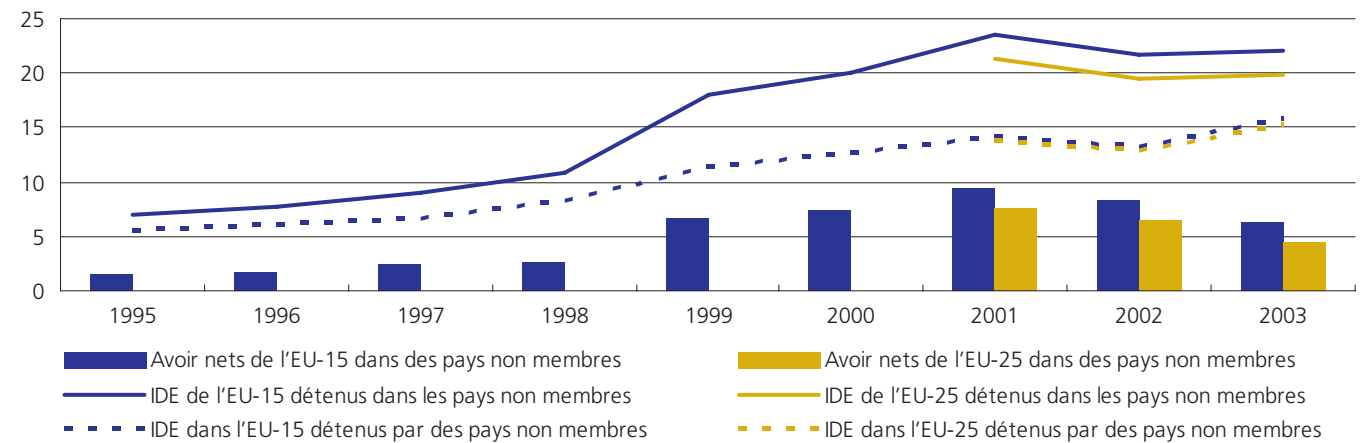
(en % du PIB)



(1) Données EU-25 non disponibles pour 1995-2000.

Graphique 6.30: Stocks d'investissements directs étrangers (1)

(en % du PIB)



(1) Données EU-25 non disponibles pour 1995-2000.

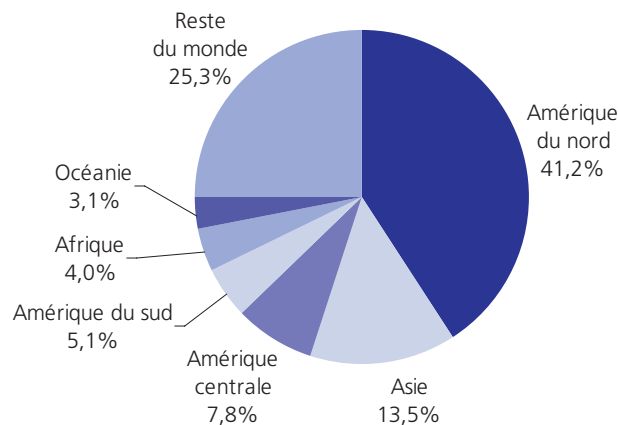
Les investissements directs étrangers (IDE) forment la catégorie d'investissements internationaux réalisés par une entité résidente (investisseur direct) dans le but d'acquies un intérêt durable dans une entité opérant dans une économie autre que celle de l'investisseur (entreprise d'investissement direct). L'intérêt durable est réputé exister si l'investisseur acquies au moins 10 % du capital social de l'entreprise. Les flux d'IDE constituent la valeur des avoirs en IDE (pour les stocks d'IDE sortants) et du passif en IDE (pour les stocks en IDE entrants) à la fin de la période de référence.

6

Graphique 6.31: Stocks d'investissements directs étrangers de l'EU-25 à l'étranger en 2003

(en % d'IDE hors EU-25)

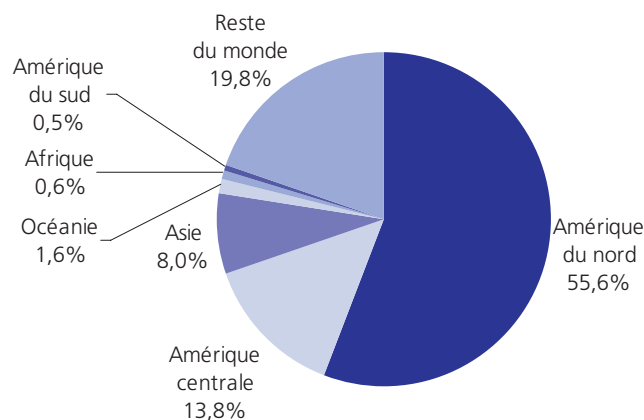
TEC00094



Graphique 6.32: Stocks d'investissements directs étrangers dans l'EU-25 en 2003 (1)

(en % d'IDE hors EU-25)

TEC00095



(1) La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 % due aux arrondis.

Tableau 6.10: Stocks d'investissements directs étrangers concernant les pays partenaires sélectionnés en 2004

(en Mrd. EUR)

	Sortants				Entrants				Avoirs nets à l'étranger			
	EU-25	EU-15	JP	US	EU-25	EU-15	JP	US	EU-25	EU-15	JP	US
Zone euro	:	:	55,9	486,6	:	:	59,8	550,2	:	:	-4,0	-63,5
Belgique	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	2,1	1,0	0,0	0,0	36,4	35,3	0,6	2,3	-34,3	-34,3	-0,6	-2,2
Danemark (1)	40,0	36,5	0,4	8,6	39,0	38,8	0,6	16,4	1,0	-2,3	-0,2	-7,8
Allemagne (1)	358,7	329,1	7,4	139,5	387,5	386,8	10,3	81,0	-28,8	-57,7	-2,9	58,5
Estonie	1,0	0,1	0,0	0,0	6,3	6,2	0,0	0,4	-5,3	-6,1	0,0	-0,4
Grèce (1)	5,5	2,4	0,0	0,9	14,6	14,2	0,0	1,1	-9,1	-11,9	0,0	-0,2
Espagne	139,5	134,6	1,8	20,9	201,1	200,7	2,0	49,3	-61,6	-66,1	-0,2	-28,3
France	374,1	360,8	10,5	112,0	318,9	318,1	8,0	58,7	55,3	42,7	2,5	53,4
Irlande	46,6	43,5	:	11,6	122,8	122,5	0,9	25,8	-76,1	-79,0	:	-14,2
Italie	154,4	150,9	1,0	15,3	116,9	116,5	2,7	16,9	37,5	34,5	-1,7	-1,6
Chypre	-1,5	-1,3	0,0	0,0	3,2	2,8	0,0	0,1	-4,7	-4,1	0,0	-0,1
Lettonie	0,1	0,0	0,0	0,0	2,2	1,9	0,0	0,2	-2,2	-1,9	0,0	-0,2
Lituanie	0,2	0,0	0,0	0,0	3,6	3,0	0,0	0,3	-3,4	-3,0	0,0	-0,3
Luxembourg (1) (2)	:	10,6	0,0	0,3	:	:	0,4	5,8	:	:	-0,4	-5,5
Hongrie	2,6	0,5	0,0	0,0	31,1	30,9	0,6	1,7	-28,5	-30,4	-0,6	-1,7
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas (2)	241,7	229,5	1,3	79,6	213,9	213,4	13,4	67,7	27,8	16,1	-12,0	11,9
Autriche (1)	27,9	15,3	0,0	2,0	30,9	30,8	1,0	4,4	-3,0	-15,5	-1,0	-2,4
Pologne	1,3	1,1	0,0	0,1	53,5	52,2	0,4	4,6	-52,2	-51,1	-0,4	-4,5
Portugal (1)	17,4	16,9	0,0	0,4	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovénie	0,7	0,5	0,0	0,1	4,1	3,9	0,0	0,1	-3,4	-3,4	0,0	0,0
Slovaquie	0,3	0,0	0,0	0,0	10,4	8,7	0,0	0,6	-10,1	-8,8	0,0	-0,6
Finlande	43,0	40,7	0,0	4,3	36,3	36,2	0,2	1,1	6,7	4,5	-0,1	3,2
Suède	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	494,0	488,6	8,3	212,6	236,3	236,2	17,4	172,2	257,7	252,4	-9,1	40,4

(1) 2003.

(2) A l'exclusion des entités à vocation spéciale.

LES PRIX ET LES SALAIRES - LES SALAIRES ET LE COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les informations sur le coût de la main-d'œuvre sont particulièrement importantes pour les analystes et les responsables de la politique économique, les employeurs, les syndicats et les autres utilisateurs s'intéressant au niveau et à la structure du coût de la main-d'œuvre. L'expression «coûts salariaux» désigne les dépenses nécessairement engagées par l'employeur pour employer son personnel et couvre les traitements et salaires, les cotisations sociales à la charge de l'employeur, les coûts de formation professionnelle, les autres dépenses et les impôts moins les subventions en rapport avec les coûts salariaux. Les salaires bruts constituent la part la plus importante des coûts salariaux. Ils couvrent la rémunération en numéraire directement versée par l'employeur, avant les déductions d'impôts et les cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés et retenues par l'employeur. Les salaires nets sont dérivés des salaires bruts et représentent la part de la rémunération que les salariés peuvent effectivement dépenser. Par rapport aux salaires bruts, les salaires nets ne comprennent pas les cotisations de sécurité sociale et les impôts, mais incluent les allocations familiales.

Il existe des différences assez notables dans la structure du coût de la main-d'œuvre au sein de l'industrie et des services (sections C à K de la NACE) des États membres, dont les traitements et les salaires représentent entre 68,0 % du coût total de la main-d'œuvre en France et 92,2 % à Malte. Une proportion relativement élevée de cotisations de sécurité sociale et d'autres coûts non salariaux dans le coût de la main-d'œuvre peut dissuader les employeurs d'embaucher à moins que ceux-ci ne soient absolument certains de leur besoin en personnel.

Le coût horaire moyen du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services était de l'ordre de 21 euros par heure en 2004, variant d'une valeur maximale de 31 euros environ au Danemark à 2,37 euros en Lettonie (2003).

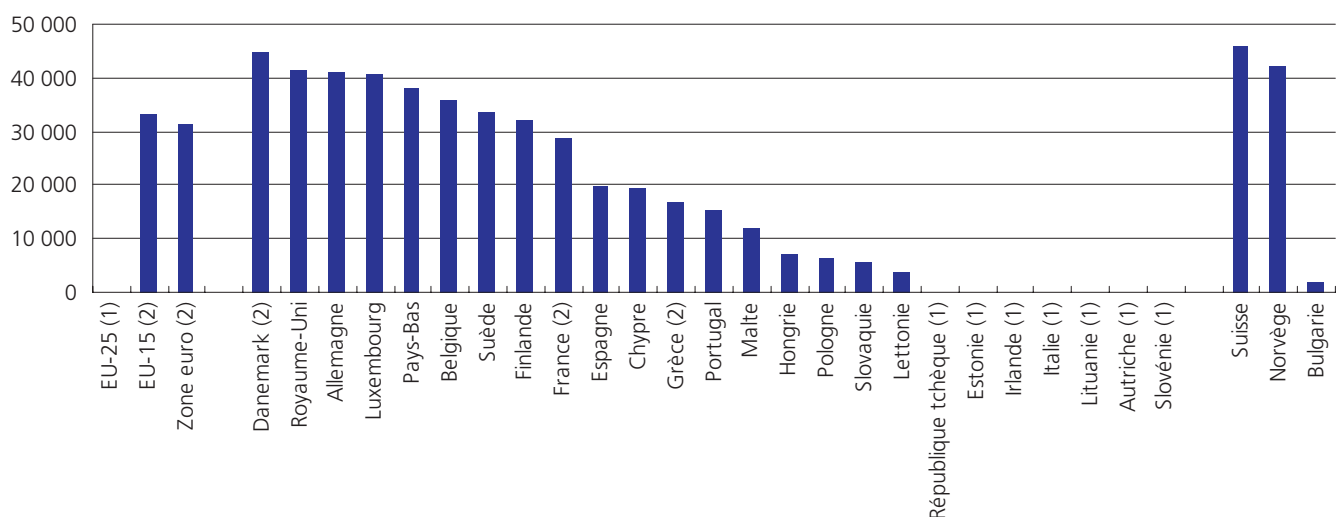
L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, défini comme la différence entre le gain horaire brut moyen des salariés masculins et féminins, exprimé en pourcentage du gain des salariés masculins, s'élevait à 15 % dans l'EU-25 en 2004. Ce taux est allé en décroissant d'une valeur maximale de 17 % en 1998.

Le salaire social minimum varie également considérablement entre les États membres et reflète d'une certaine manière les niveaux de prix dans chaque économie, le salaire minimum le plus élevé étant enregistré au Luxembourg (1 467 euros par mois) et le plus bas dans les États baltes. La part des personnes rémunérées au salaire minimum était généralement relativement faible — cette proportion a toutefois dépassé les 10 % en France, en Lettonie, en Lituanie et au Luxembourg (les dernières données sont disponibles pour 2004 ou 2005).

En ce qui concerne les bas salaires, un ensemble d'indicateurs a été élaboré pour décrire le poids relatif de la fiscalité sur un salarié à faible rémunération (le «*coin fiscal sur les coûts salariaux*») et mesurer le pourcentage de la rémunération brute qui est «*absorbé*» après le passage d'une période de chômage vers un nouvel emploi («*piège à chômage*») ou lorsque l'effort de travail est accru («*piège à bas salaires*»). Ce taux de ce prélèvement sur les bas salaires («*piège à chômage*») de l'EU-25 s'élevait à 75,5 % en 2005.

Graphique 6.33: Salaires dans l'industrie et les services (salaires annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés) en 2004

(en EUR)



(1) Non disponible.

(2) 2003.

Le *revenu brut* désigne la rémunération (salaires et traitements) en numéraire directement versée au salarié, avant déductions des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale à la charge des salariés. Les données concernent les salariés à temps plein travaillant dans le secteur des «industries et services» (sections C à K de la NACE).

Tableau 6.11: Salaires dans l'industrie et les services
(salaires annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés)

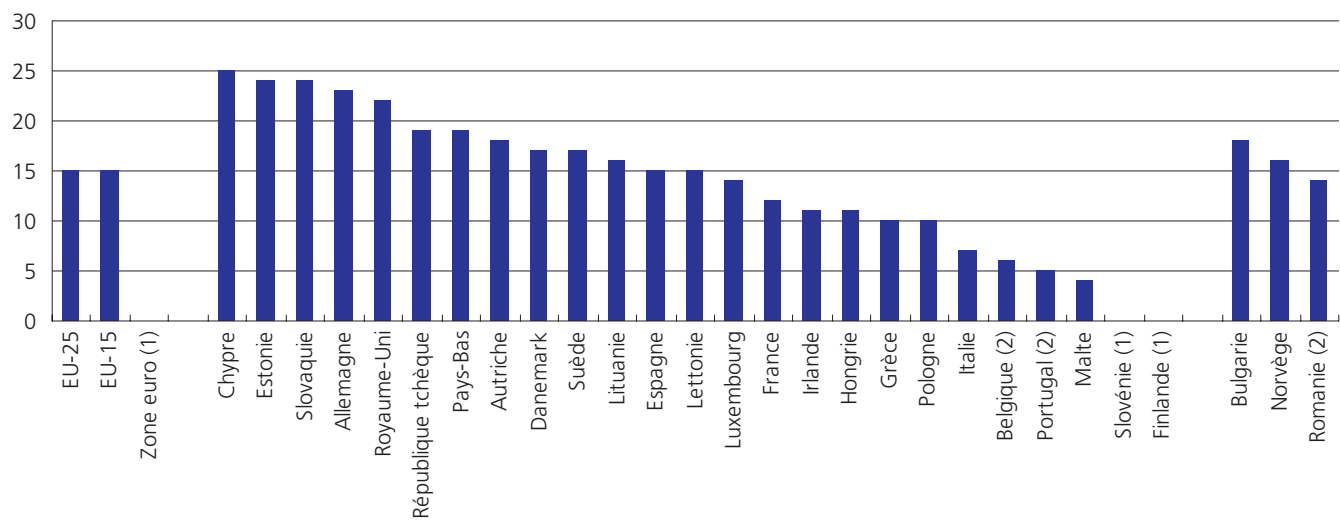
(en EUR)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	:	:	:	:	:	:	28 619	:	:	:
EU-15	:	:	:	28 609	29 845	31 011	31 917	32 852	33 089	:
Zone euro	:	:	27 797	28 128	28 829	28 810	29 635	30 448	31 183	:
Belgique	28 945	29 131	28 901	29 616	30 701	31 644	33 109	34 330	34 643	35 704
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Danemark	:	36 376	36 235	37 209	39 515	40 962	41 661	43 577	44 692	:
Allemagne	34 584	35 254	35 093	35 432	36 228	37 319	38 204	39 153	40 056	40 954
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Grèce	11 291	11 917	12 605	13 210	13 926	14 721	15 431	16 278	16 739	:
Espagne	:	16 043	16 192	16 528	17 038	17 432	17 768	18 462	19 220	19 828
France	24 693	25 089	25 545	25 777	26 339	26 712	27 418	28 185	28 847	:
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	12 980	14 021	14 709	15 161	16 335	16 948	17 740	18 406	19 290
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	3 806
Lituanie	1 385	1 597	2 286	2 799	3 017	:	:	:	:	:
Luxembourg	:	:	32 600	33 337	34 462	35 875	37 745	38 442	39 587	40 575
Hongrie	3 062	3 158	3 543	3 686	3 770	4 173	4 898	5 846	6 196	7 100
Malte	8 747	9 287	10 114	10 713	11 581	12 553	13 320	13 460	13 603	11 926
Pays-Bas	27 966	28 140	28 061	29 189	30 426	31 901	33 900	35 200	36 600	37 900
Autriche	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pologne	:	3 076	:	4 156	5 310	:	7 510	:	:	6 230
Portugal	:	:	:	:	:	12 620	13 338	13 322	13 871	15 196
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Slovaquie	:	:	3 179	3 292	3 125	3 583	3 837	4 582	4 945	5 706
Finlande	23 584	23 883	24 005	24 944	25 739	27 398	28 555	29 916	30 978	31 988
Suède	:	:	:	:	:	31 621	30 467	31 164	32 177	33 620
Royaume-Uni	:	:	:	29 370	32 269	37 677	39 233	40 553	38 793	41 253
Bulgarie	:	:	896	1 216	1 330	1 436	1 518	1 588	1 678	1 784
Islande	:	:	:	:	32 311	37 639	34 101	36 764	:	:
Norvège	:	:	:	31 456	33 741	36 202	38 604	43 736	42 882	42 224
Suisse	:	42 194	:	40 727	:	43 683	:	48 498	:	45 760

Graphique 6.34: Écart de rémunération entre hommes et femmes en 2004



(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)



(1) Non disponible.

(2) Rupture des séries.

L'écart de rémunération entre hommes et femmes est donné comme l'écart de la rémunération horaire brute moyenne entre hommes salariés et femmes salariées en pourcentage de la rémunération horaire brute moyenne des hommes salariés. La population comprend tous les salariés âgés de 16 à 64 ans qui travaillent au minimum quinze heures par semaine.

Graphique 6.35: Écart de rémunération entre hommes et femmes dans l'EU-25



(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)

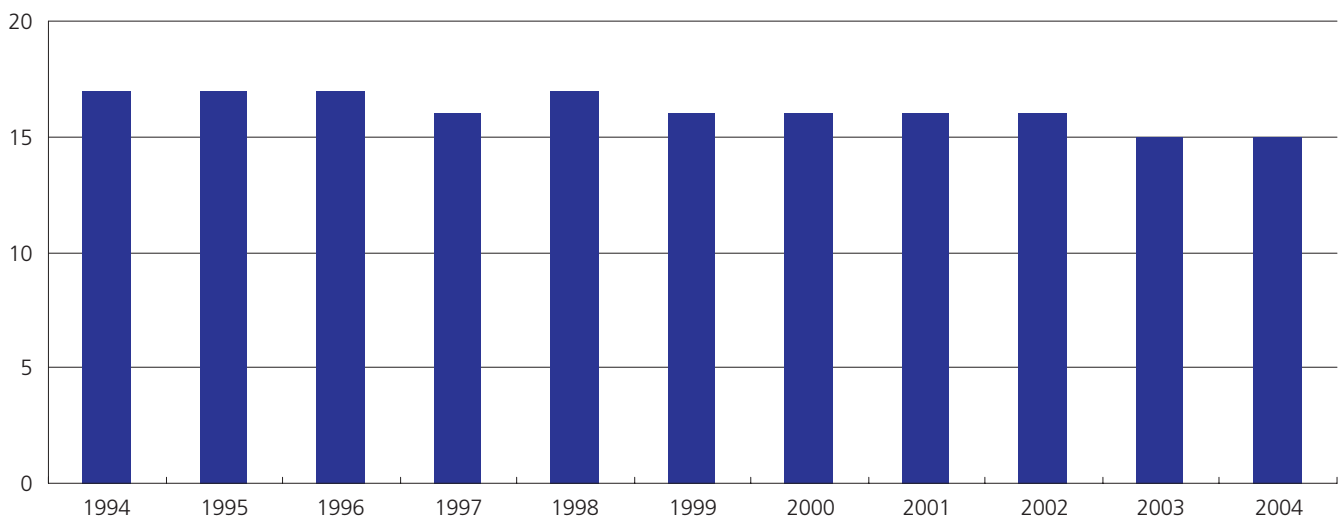


Tableau 6.12: Salaire minimum et salariés rémunérés au salaire minimum

TPS00155 TPS00156

	Salaire minimum mensuel (en EUR) (1)							Proportion de salariés à plein temps rémunérés au salaire minimum (en %)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Belgique	1 085	1 107	1 129	1 163	1 175	1 186	1 210	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	:	:	:	:	198	210	237	:	1,6	1,7	2,0	2,0	2,0	:
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Estonie	:	:	:	118	138	159	172	:	6,5	7,4	6,9	6,4	5,7	:
Grèce	505	530	548	567	605	605	668	:	:	:	:	:	:	:
Espagne	416	425	433	516	526	555	599	2,6	1,4	0,9	0,8	0,9	0,8	:
France	1 043	1 066	1 105	1 140	1 164	1 185	1 208	12,8	13,6	13,9	14,0	13,4	15,6	:
Irlande	:	945	977	1 009	1 073	1 128	1 238	13,7	:	2,2	2,1	3,1	3,1	:
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	105	112	122	115	:	13,9	16,7	15,4	13,6	:	12,0
Lituanie	:	:	123	123	125	135	152	:	8,2	7,8	8,8	10,2	12,1	:
Luxembourg	1 177	1 206	1 275	1 306	1 369	1 403	1 467	16,8	16,2	15,5	15,1	16,9	18,0	11,0
Hongrie	:	:	:	204	202	199	231	:	3,9	8,4	11,4	8,1	8,0	8,0
Malte	:	:	:	545	536	546	560	:	3,4	4,7	3,5	1,1	1,5	:
Pays-Bas	1 064	1 092	1 167	1 220	1 257	1 265	1 265	2,2	2,1	2,2	2,3	2,2	2,1	:
Autriche	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pologne	:	:	210	205	191	179	206	:	:	2,9	4,0	:	4,5	:
Portugal	357	371	390	406	416	426	437	7,5	6,2	4,0	4,0	5,7	5,5	:
Slovénie	:	:	:	:	448	469	491	:	2,0	2,6	2,6	2,7	2,0	:
Slovaquie	:	:	:	120	134	150	168	:	:	0,2	0,1	0,4	1,9	:
Finlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Suède	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	901	982	1 134	1 097	1 059	1 115	1 221	2,5	1,4	1,0	1,8	1,2	1,4	1,8
Bulgarie	33	38	44	51	56	61	77	:	:	:	5,1	:	:	:
Romanie	:	:	:	58	70	69	79	:	6,5	6,1	8,9	12,2	12,0	:
Turquie	:	:	:	:	187	243	256	:	:	:	:	:	:	:

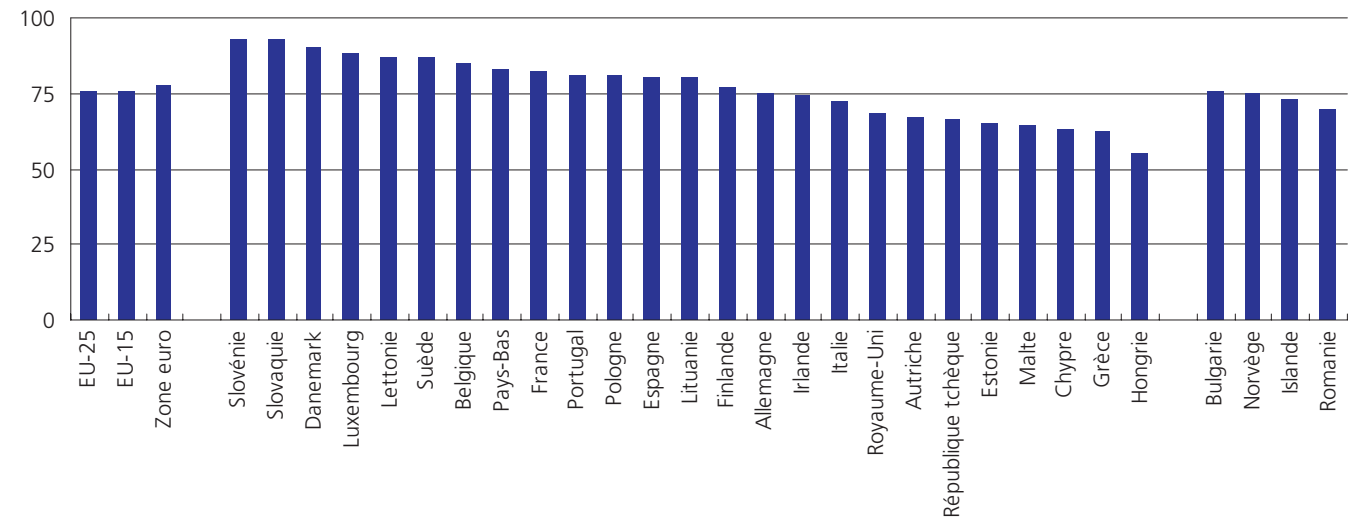
(1) Les données sont fournies pour les semestres; la moyenne des deux valeurs de chaque année de référence a été utilisée.

Désigne le salaire minimum établi par la législation nationale et applicable à la majorité des travailleurs salariés à temps plein de chaque pays. D'autres types de salaire minimum peuvent exister pour certaines catégories spécifiques au pays, par exemple basées sur l'âge, les capacités physiques ou mentales ou la situation économique de l'entreprise. Le salaire minimum versé désigne un montant brut, c'est-à-dire avant les déductions d'impôts et les cotisations de sécurité sociale, qui varient d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, le salaire minimum est fixé sur une base mensuelle, mais dans certains cas, il est établi à l'heure, à la journée ou à la semaine. Le cas échéant, une conversion vers une base mensuelle a été effectuée. Dans les cas où le salaire minimum est versé plus de 12 fois par an, (par exemple en Espagne et en Grèce, où il est versé 14 fois), les chiffres sont ajustés afin de prendre en compte ces versements supplémentaires.

Graphique 6.36: Taux de prélèvement sur les bas salaires: piège à chômage en 2005



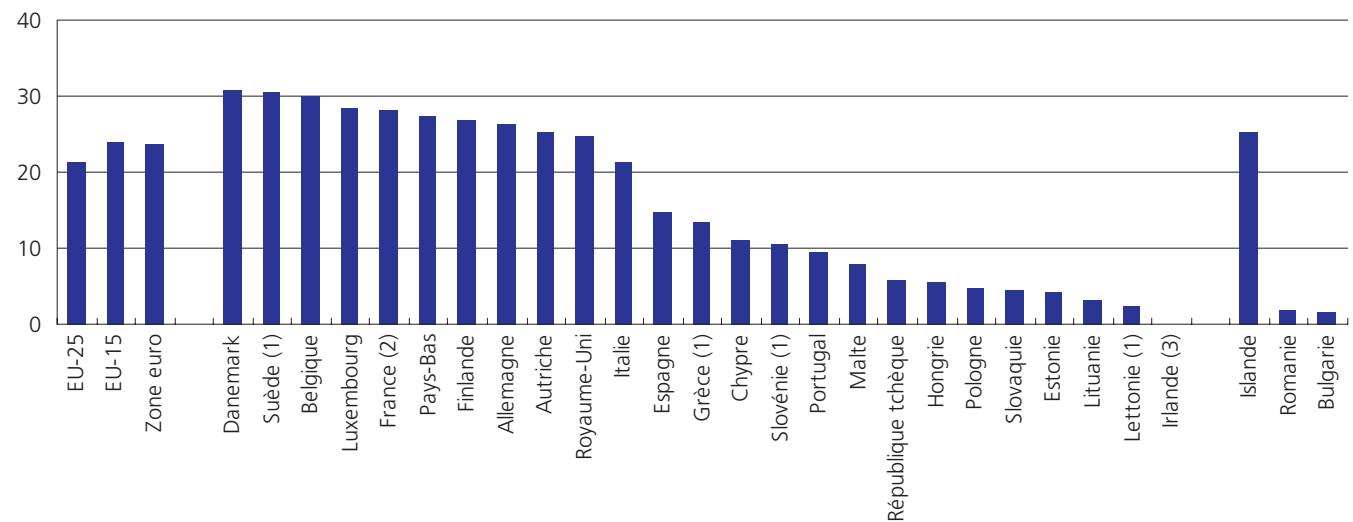
(en %)



Le piège à chômage mesure quel pourcentage de la rémunération brute est «absorbé» par suite des effets combinés de l'accroissement des taux d'imposition et de cotisation sociale et de la perte des allocations. Cet indicateur couvre les personnes célibataires sans enfants qui gagnent, lorsqu'elles travaillent, 67 % du salaire moyen d'un employé.

Graphique 6.37: Coût de la main-d'œuvre (coût horaire moyen de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services des salariés à temps complet dans les entreprises d'au moins 10 salariés) en 2004

(en EUR par heure)



(1) 2003.

(2) Peu fiable.

(3) Non disponible.

Coût horaire moyen de la main-d'œuvre défini comme le coût total de la main-d'œuvre divisé par le nombre correspondant d'heures de travail (sections C à K de la NACE).

Tableau 6.13: Coût de la main-d'œuvre (coût de la main-d'œuvre horaire moyen dans l'industrie et les services des salariés à temps plein dans les entreprises d'au moins 10 salariés) (1)

(en EUR)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	:	15,96	16,84	17,22	17,96	19,15	19,72	20,42	20,52	21,22
EU-15	:	18,51	19,55	19,93	20,68	21,89	22,41	23,15	23,32	24,02
Zone euro	:	19,36	19,76	19,87	20,36	21,16	21,65	22,38	22,88	23,71
Belgique	:	:	:	:	:	26,61	27,89	29,17	29,58	29,96
République tchèque	:	2,80	2,97	3,23	3,41	3,86	4,64	5,39	5,47	5,85
Danemark	:	:	23,40	24,63	25,92	26,53	28,54	29,06	30,30	30,70
Allemagne	:	22,39	22,76	23,03	23,45	24,33	24,92	25,46	26,05	26,22
Estonie	:	1,85	2,13	2,42	2,60	2,85	3,22	3,67	4,01	4,24
Grèce	8,75	9,26	9,77	9,77	10,60	10,98	11,62	12,46	13,37	:
Espagne	:	14,43	14,19	14,13	14,22	14,22	13,07	13,63	14,21	14,75
France (2)	:	22,30	22,80	23,30	24,00	25,00	26,00	27,00	27,50	28,20
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Italie	:	17,59	18,92	18,30	18,68	18,99	19,27	19,99	20,64	21,39
Chypre	:	7,25	7,83	8,19	8,41	9,10	9,43	9,91	10,68	11,10
Lettonie	:	:	1,59	1,71	1,85	2,22	2,29	2,39	2,37	:
Lituanie	:	1,32	1,68	1,95	2,16	2,63	2,76	2,90	3,10	3,22
Luxembourg	:	21,38	21,26	21,56	22,52	24,48	25,39	26,21	27,02	28,33
Hongrie	:	2,86	3,15	3,02	3,14	3,63	4,04	4,91	5,10	5,54
Malte	:	:	:	:	:	:	:	7,59	7,77	7,77
Pays-Bas	:	20,39	19,71	20,79	21,78	22,99	24,44	25,64	26,77	27,44
Autriche	:	21,96	21,90	22,38	23,21	22,87	23,88	24,93	:	25,30
Pologne	:	2,95	3,38	3,73	4,05	4,48	5,30	5,27	4,70	4,74
Portugal	:	7,18	7,40	7,60	7,99	8,13	8,54	8,98	9,21	9,56
Slovénie	7,13	7,35	7,90	8,51	8,94	8,98	9,58	9,70	10,54	:
Slovaquie	:	2,16	2,61	2,91	2,76	3,07	3,26	3,59	4,02	4,41
Finlande	:	20,25	20,30	20,40	21,37	22,10	23,59	24,73	25,73	26,83
Suède	:	23,12	23,79	23,99	25,43	28,56	27,41	28,73	30,43	:
Royaume-Uni	:	14,22	17,69	19,16	20,84	23,71	24,51	25,24	23,56	24,71
Bulgarie	:	:	:	1,11	1,22	1,23	1,29	1,32	1,39	1,45
Romanie	:	:	:	:	:	1,41	1,55	1,67	1,60	1,76
Islande	:	:	:	:	:	:	:	21,95	23,76	25,22

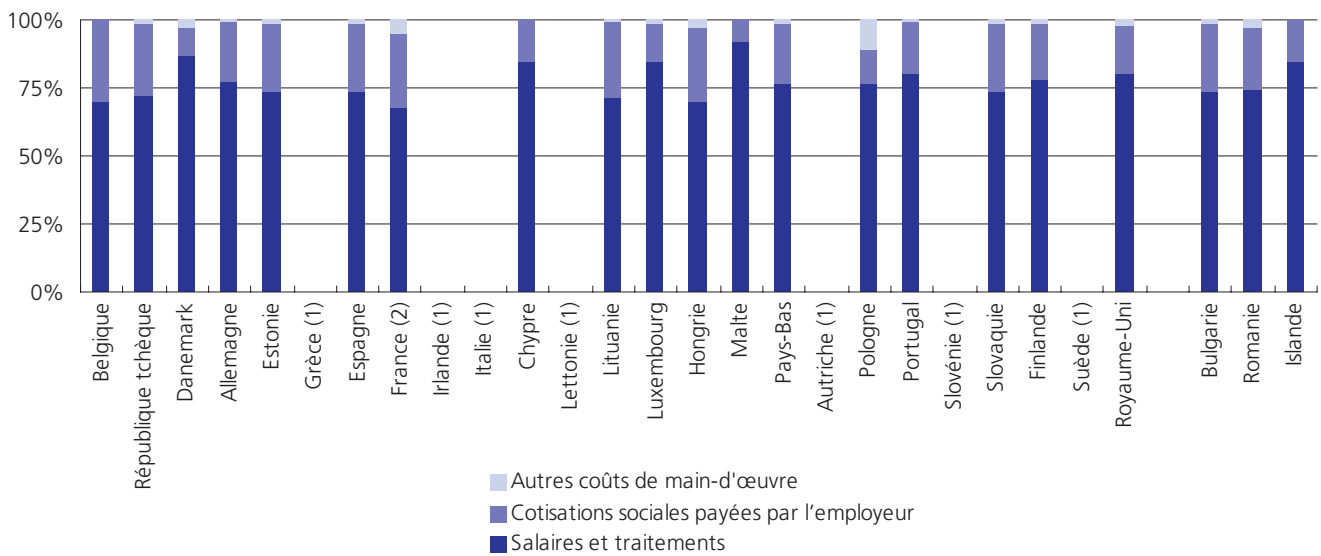
(1) Rupture des séries: les Pays-Bas, 1997; Lituanie, 2000; Espagne, 2001; Malte, 2003.

(2) Incertain pour 2002-04.

Graphique 6.38: Ventilation du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie et les services en 2004

(en % du coût total de la main-d'œuvre)

TPS00113 TPS00114 TPS00115



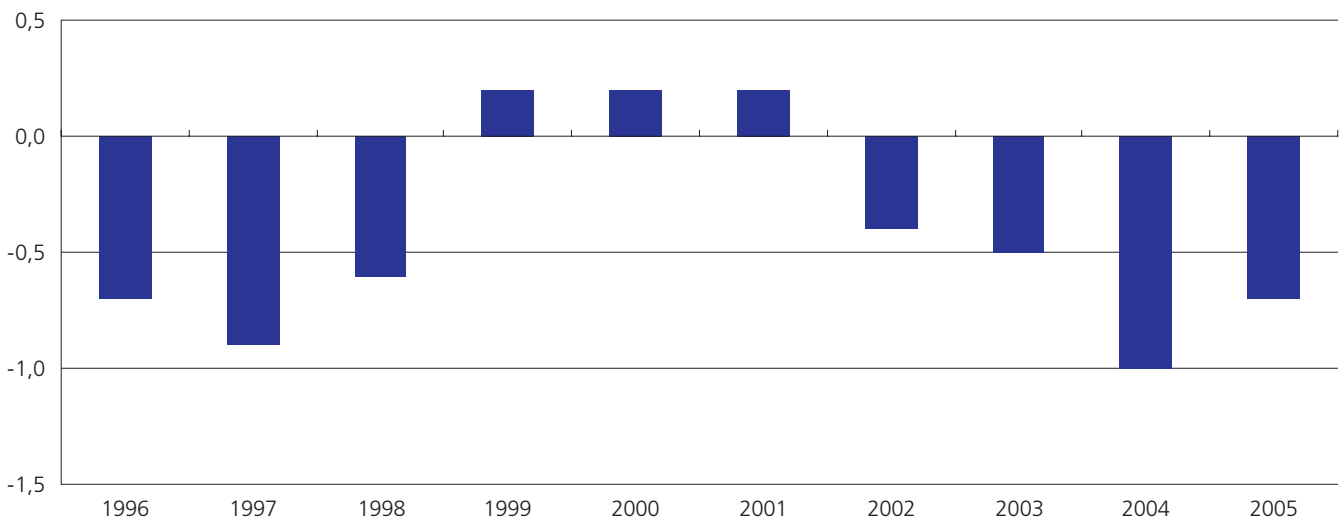
(1) Non disponible.

(2) Peu fiable.

Le coût de la main-d'œuvre représente l'ensemble des dépenses supportées par les employeurs pour l'emploi de leur personnel (NACE sections C à K). Il comprend la rémunération des salariés, notamment les salaires et traitements en espèces et en nature, les cotisations sociales à la charge de l'employeur, les frais de formation professionnelle, les autres dépenses tels que les frais de recrutement et d'équipement en vêtements de travail ainsi que les impôts relatifs à l'emploi considérés comme coûts de main-d'œuvre, déduction faite des subventions perçues.

Graphique 6.39: Croissance du coût de la main-d'œuvre (croissance réelle du coût unitaire de la main-d'œuvre: rémunération des salariés en prix courants divisée par le nombre total de salariés), EU-25

(en % de variation en glissement annuel)



Cet indicateur dérivé compare la rémunération par salarié et la productivité (PIB par personne occupée) pour montrer comment la rémunération des salariés est liée à la productivité de la main-d'œuvre. C'est le rapport entre la rémunération de chaque «travailleur» et la valeur qu'il produit par son travail. Son taux de croissance est destiné à donner une impression des dynamiques de la participation du facteur «travail» dans la création de valeur ajoutée. Il est à noter que les variables utilisées au niveau du numérateur (rémunération, salariés) se réfèrent à la main-d'œuvre employée uniquement, alors que celles utilisées au niveau du dénominateur (PIB, emploi) concernent toute la main-d'œuvre, travailleurs indépendants inclus.

LES PRIX À LA CONSOMMATION

Comme cela est souligné dans la partie sur les taux de change et les taux d'intérêt (voir page 166), les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) sont utilisés pour le suivi de l'inflation. En outre, la Banque centrale européenne (BCE) utilise cet indice comme indicateur principal pour la gestion de la politique monétaire dans la zone euro. La BCE a défini la stabilité des prix comme une progression annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) inférieure à, mais proche de 2 % pour la zone euro à moyen terme.

Eurostat publie les IPCH mensuellement, environ 15 à 17 jours après la fin du mois de référence. Les séries des IPCH commencent au milieu des années 90 et sont présentées avec une année de référence commune: 2005=100. Les IPCH couvrent pratiquement toutes les formes de dépenses des ménages en biens et en services. Ils sont classés d'après la nomenclature internationale des fonctions de consommation individuelle des ménages (Coicop), dans une version adaptée spécialement pour les IPCH.

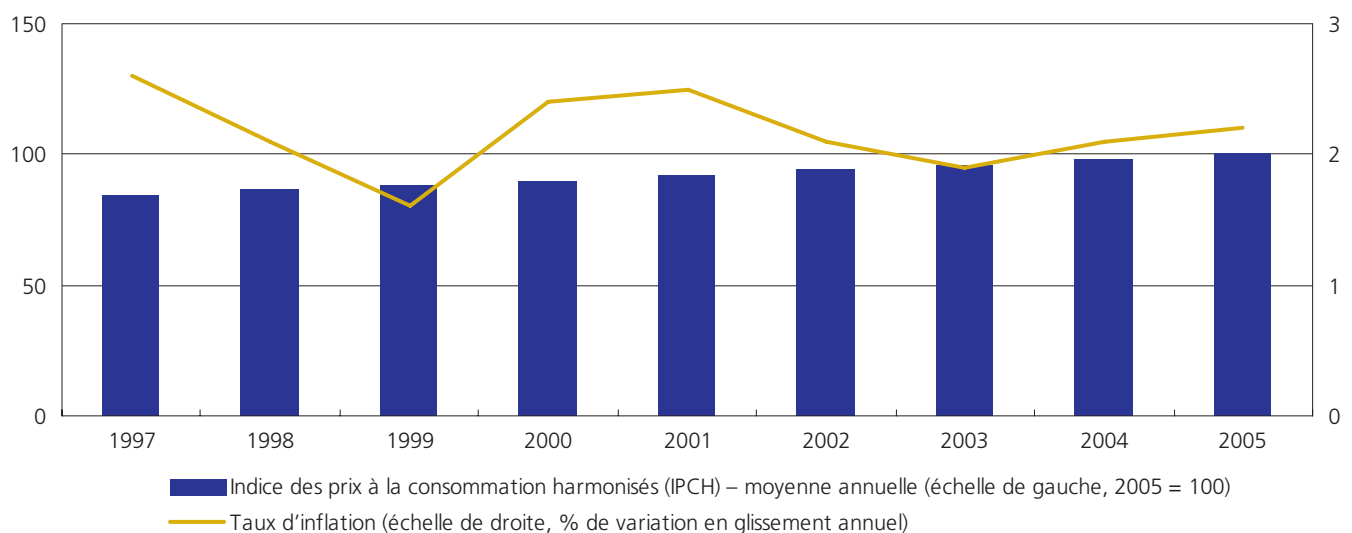
Il existe trois indices IPCH agrégés clés: l'indice des prix à la consommation de l'union monétaire (IPCUM) pour la zone euro, l'indice des prix à la consommation européen (IPCE) couvrant l'ensemble des États membres et l'indice des prix à la consommation de l'Espace économique européen (IPCEEE), qui couvre en outre l'Islande et la Norvège.



En raison de la méthodologie d'estimation des IPCH, le poids des pays peut changer chaque année: pour l'IPCUM, le poids d'un État membre est la part que représente la dépense de consommation finale des ménages dans le total de la zone euro; pour l'IPCE et l'IPCEEE, le poids d'un État membre est la part que représente la dépense de consommation finale des ménages, exprimée en euros, dans les totaux de l'UE et de l'EEE. Pour ces deux derniers indices, la dépense en monnaies nationales est convertie en utilisant les parités des pouvoirs d'achat. L'IPCH est calculé sous forme d'indice chaîne annuel.

Par rapport aux tendances historiques, les taux d'inflation en Europe ont été dans une large mesure maîtrisés au cours des dernières années. L'inflation de l'EU-25 a reculé au cours des années 90, atteignant 1,6 % en 1999, année marquée par une accélération temporaire du rythme de progression des prix, avant que l'inflation ne se stabilise à un peu plus de 2 % sur la majeure partie de la période 2002-05.

Graphique 6.40: Indice des prix à la consommation et taux d'inflation dans l'EU-25



Il est à noter que cet indicateur a été rééchantillonné. En d'autres termes, les données sont exprimées par rapport à la période de référence 2005 = 100. Par conséquent, elles ne sont pas comparables avec d'autres statistiques basées sur la période de référence 1996 = 100. Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) sont conçus pour permettre la comparaison internationale de l'inflation des prix à la consommation. L'IPCH est employé par exemple par la Banque centrale européenne pour contrôler l'inflation dans l'Union économique et monétaire et évaluer la convergence d'inflation requise au titre de l'article 121 du traité d'Amsterdam.

Tableau 6.14: Taux d'inflation



(% de variation en glissement annuel, basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH))

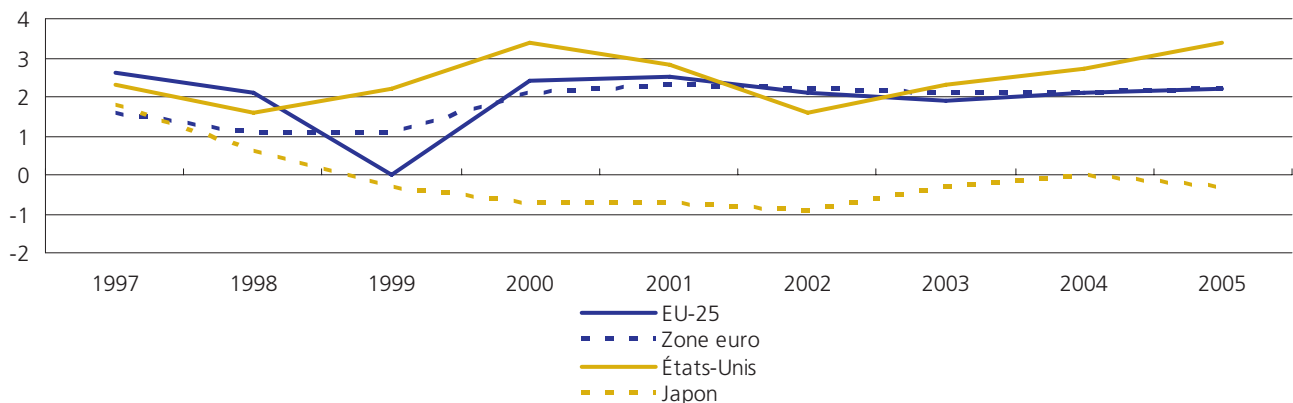
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EU-25	2,6	2,1	1,6	2,4	2,5	2,1	1,9	2,1	2,2
EU-15	1,7	1,3	1,2	1,9	2,2	2,1	2,0	2,0	2,1
Zone euro	1,6	1,1	1,1	2,1	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2
Belgique	1,5	0,9	1,1	2,7	2,4	1,6	1,5	1,9	2,5
République tchèque	8,0	9,7	1,8	3,9	4,5	1,4	-0,1	2,6	1,6
Danemark	2,0	1,3	2,1	2,7	2,3	2,4	2,0	0,9	1,7
Allemagne	1,5	0,6	0,6	1,4	1,9	1,4	1,0	1,8	1,9
Estonie	9,3	8,8	3,1	3,9	5,6	3,6	1,4	3,0	4,1
Grèce	5,4	4,5	2,1	2,9	3,7	3,9	3,4	3,0	3,5
Espagne	1,9	1,8	2,2	3,5	2,8	3,6	3,1	3,1	3,4
France	1,3	0,7	0,6	1,8	1,8	1,9	2,2	2,3	1,9
Irlande	1,3	2,1	2,5	5,3	4,0	4,7	4,0	2,3	2,2
Italie	1,9	2,0	1,7	2,6	2,3	2,6	2,8	2,3	2,2
Chypre	3,3	2,3	1,1	4,9	2,0	2,8	4,0	1,9	2,0
Lettonie	8,1	4,3	2,1	2,6	2,5	2,0	2,9	6,2	6,9
Lituanie	10,3	5,4	1,5	1,1	1,6	0,3	-1,1	1,2	2,7
Luxembourg	1,4	1,0	1,0	3,8	2,4	2,1	2,5	3,2	3,8
Hongrie	18,5	14,2	10,0	10,0	9,1	5,2	4,7	6,8	3,5
Malte	3,9	3,7	2,3	3,0	2,5	2,6	1,9	2,7	2,5
Pays-Bas	1,9	1,8	2,0	2,3	5,1	3,9	2,2	1,4	1,5
Autriche	1,2	0,8	0,5	2,0	2,3	1,7	1,3	2,0	2,1
Pologne	15,0	11,8	7,2	10,1	5,3	1,9	0,7	3,6	2,2
Portugal	1,9	2,2	2,2	2,8	4,4	3,7	3,3	2,5	2,1
Slovénie	8,3	7,9	6,1	8,9	8,6	7,5	5,7	3,7	2,5
Slovaquie	6,0	6,7	10,4	12,2	7,2	3,5	8,4	7,5	2,8
Finlande	1,2	1,3	1,3	2,9	2,7	2,0	1,3	0,1	0,8
Suède	1,8	1,0	0,5	1,3	2,7	1,9	2,3	1,0	0,8
Royaume-Uni	1,8	1,6	1,3	0,8	1,2	1,3	1,4	1,3	2,1
Bulgarie	:	18,7	2,6	10,3	7,4	5,8	2,3	6,1	5,0
Romanie	154,8	59,1	45,8	45,7	34,5	22,5	15,3	11,9	9,1
Turquie	85,6	82,1	61,4	53,2	56,8	47,0	25,3	10,1	8,1
Islande	1,8	1,3	2,1	4,4	6,6	5,3	1,4	2,3	1,4
Norvège	2,6	2,0	2,1	3,0	2,7	0,8	2,0	0,6	1,5
Japon	1,8	0,6	-0,3	-0,7	-0,7	-0,9	-0,3	0,0	-0,3
États-Unis	2,3	1,6	2,2	3,4	2,8	1,6	2,3	2,7	3,4

Il est à noter que cet indicateur a été rééchelonné. En d'autres termes, les données sont exprimées par rapport à la période de référence 2005 = 100. Par conséquent, elles ne sont pas comparables avec d'autres statistiques basées sur la période de référence 1996 = 100. Les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) sont conçus pour permettre la comparaison internationale de l'inflation des prix à la consommation. L'IPCH est employé par exemple par la Banque centrale européenne pour contrôler l'inflation dans l'Union économique et monétaire et évaluer la convergence d'inflation requise au titre de l'article 121 du traité d'Amsterdam.



Graphique 6.41: Taux d'inflation

(% de variation en glissement annuel, basé sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH))



LES PARITÉS DE POUVOIR D'ACHAT

Les parités de pouvoir d'achat (PPA) évaluent les différences de niveau de prix entre pays. Elles permettent de produire des indicateurs valables de niveau de volume ou de prix nécessaires pour effectuer des comparaisons entre pays. Les PPA sont des rapports de prix agrégés calculés à partir de comparaisons détaillées de prix d'un grand nombre de produits. Les PPA sont utilisées:

- comme convertisseurs de monnaies pour générer des mesures de volume avec lesquelles on peut comparer les niveaux de performance économique, de bien-être économique, d'investissement, de consommation, de productivité globale et de dépenses publiques sélectionnées; ou
- comme mesures des prix avec lesquelles on peut comparer les niveaux de prix, la convergence des prix et la compétitivité.

Eurostat produit trois séries de données utilisant les PPA:

- les niveaux et indices de dépenses finales réelles — ce sont des mesures de volume qui indiquent l'importance relative des groupes ou agrégats de produits comparés. Au niveau du PIB, ils sont utilisés pour comparer la taille économique des pays;

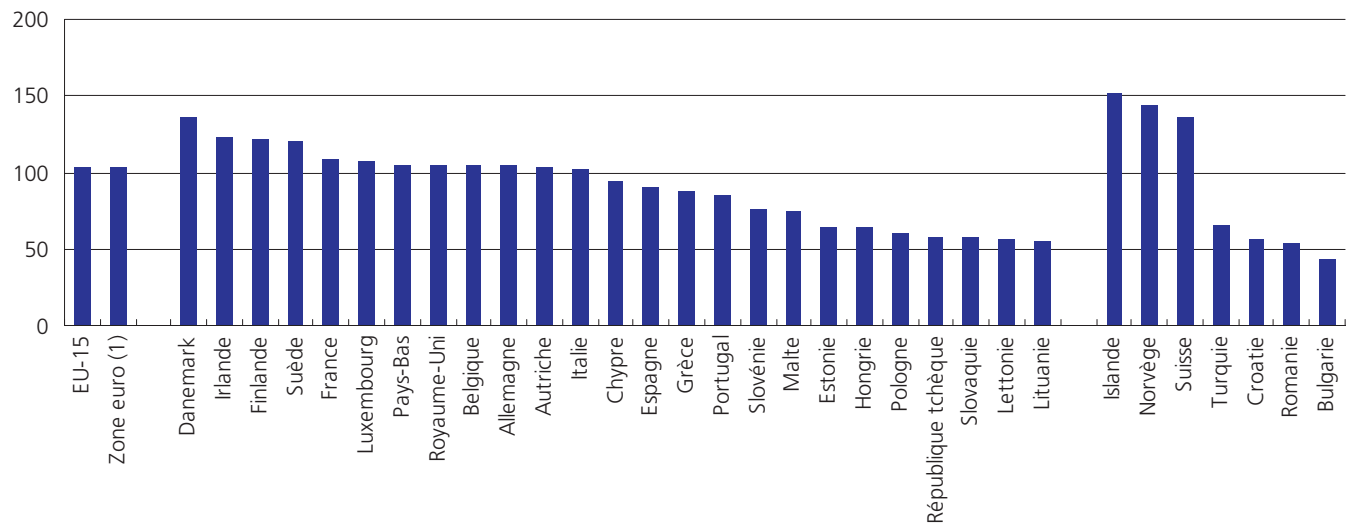
- les niveaux et indices de dépenses finales réelles par habitant — ce sont des mesures de volume standardisées qui indiquent l'importance relative des groupes ou agrégats de produits comparés après ajustement des différences de nombre d'habitants entre pays. Au niveau du PIB, ils sont souvent utilisés pour comparer le bien-être économique des populations;
- les niveaux de prix comparatifs — ce sont les ratios PPA/taux de change. Ces indices fournissent une comparaison de niveaux de prix des pays par rapport à la moyenne de l'UE — si l'indice de niveau de prix est supérieur à 100, le pays concerné est relativement plus cher par rapport à la moyenne de l'UE et vice versa. Au niveau du PIB, ils fournissent une mesure des différences de niveaux de prix généraux entre pays. Le coefficient de variation des niveaux de prix comparatifs sert d'indicateur de convergence des prix entre les États membres de l'UE.

Les niveaux de prix relatifs de la consommation des ménages varient sensiblement entre les États membres. La moyenne de l'UE étant définie à 100, les niveaux de prix comparatifs des 25 États membres en 2005 variaient de 54,7 en Lituanie à 135,8 au Danemark. Les niveaux de prix ont convergé au cours des dix dernières années — toutefois le rythme de convergence des prix a connu un léger ralentissement depuis 2000.

Graphique 6.42: Niveaux des prix comparés en 2005



(dépenses de consommation finale des ménages y compris impôts indirects, EU-25 = 100)



6

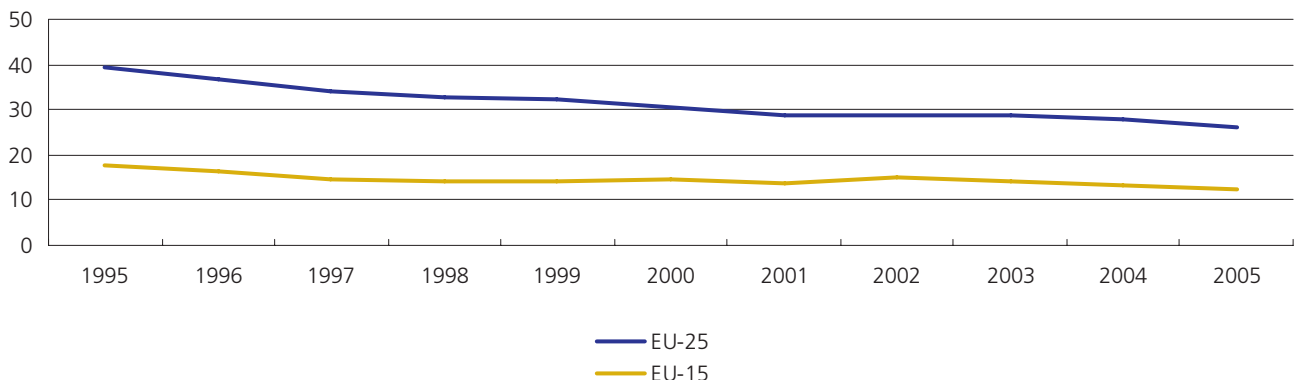
(1) 2004.

Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les parités des pouvoirs d'achat (PPA) et les taux de change du marché pour chaque pays. Les PPA sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaie nationale en une monnaie commune appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Le ratio est exprimé par rapport à la moyenne de l'UE (EU-25 = 100). Si l'indice des niveaux de prix comparés pour un pays donné est supérieur/inférieur à 100, le pays concerné est relativement cher/bon marché par rapport à la moyenne de l'UE.

Graphique 6.43: Convergence des prix entre les États membres de l'UE



(en %, coefficient de variation des niveaux de prix comparés de la consommation finale des ménages y compris les taxes indirectes)



Les niveaux des prix comparés sont le ratio entre les parités des pouvoirs d'achat (PPA) et les taux de change du marché pour chaque pays. Les PPA sont des taux de conversion monétaires qui convertissent des indicateurs économiques exprimés en monnaie nationale en une monnaie commune appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA), qui égalise le pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales et permet donc d'effectuer des comparaisons significatives. Si le coefficient de variation des niveaux de prix comparés pour l'UE diminue (augmente) dans le temps, les niveaux des prix nationaux dans les États membres convergent (divergent).